



930058257AUCHEURS VOLONTAIRES

IL était une

FAUCHAGE [scrutch !] n. m. du verbe *faucher* v. t. (lat. pop. *falcare, falcis, falx*)

1. Couper l'herbe sous le pied du lobby agrochimique, de ses partisans et des transgéniculteurs.

2. Action de désobéissance civile qui s'effectue dans le droit fil de sa conscience, avec un mouvement régulier de droite à gauche et du nord au sud, pour traverser les campagnes à chaque fois que les OGM pointent le bout de leurs étamines génétiquement manipulées dans les champs.

faux...

9 3001520 N0000N AUUX 066GM





# La colère Paysanne...



« Les seuls combats perdus sont ceux que l'on n'a pas menés. »  
D'après B. BRECHT

## L'urgence de rendre publique la question des OGM

En 1997, alors qu'au nom du principe de précaution, la culture d'OGM est interdite en France, du colza OGM est découvert dans les champs. Devant l'urgence de la situation, les paysans de la Confédération Paysanne et du monde entier, accompagnés de collectifs citoyens, agissent : colza, maïs, betterave, riz, tabac, une quarantaine d'actions se déroulent entre 1997 et 2003. Fauchages, mélange de semences en silo, par ces alertes médiatisées il est urgent de mettre sur la place publique la question des OGM, de la privatisation du vivant et de la finalité de la recherche scientifique publique et privée.

## Organisme Génétiquement Modifié Manipulé

« Un organisme, à l'exception des êtres humains, dont le matériel génétique a été modifié d'une manière qui ne s'effectue pas naturellement par multiplication et/ou par recombinaison naturelle. »

Directive 2001/18/CE du Parlement et du Conseil européen



Plus de 99 % des OGM agricoles plantés dans le monde sont des plantes à pesticides : soit parce qu'elles produisent des insecticides soit parce qu'elles tolèrent des herbicides.

## Principe de Précaution et Prévention 2005

« Lorsque la réalisation d'un dommage, bien qu'incertaine en l'état des connaissances scientifiques, pourrait affecter de manière grave et irréversible l'environnement, les autorités publiques veilleront, par application du principe de précaution, et dans leurs domaines d'attribution, à la mise en œuvre de procédures d'évaluation des risques et à l'adoption de mesures provisoires et proportionnées afin de parer à la réalisation du dommage. »

Charte de l'environnement Constitution française



## Trois petites fermes...

La Confédération Paysanne est, depuis 1987, un acteur du syndicalisme agricole français. Elle milite pour une agriculture paysanne et respectueuse de l'environnement, de l'emploi agricole et de la qualité des produits. Elle propose une alternative au modèle d'agriculture industrielle qui élimine trop de paysans et de structures agricoles diversifiées.



...valent mieux qu'une grande

• 7 juin 1997 • Saint-Georges-d'Espéranche (38)



Colza transgénique MONSANTO Roundup Ready\*  
\* Tolérant à l'herbicide Round Up ©



• 8 janvier 1998 • Nérac (47)

Maïs transgénique NOVARTIS Insecticide et tolérant à l'herbicide



Riz OGM du CIRAD\* Insecticide  
\*Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement

• 5 juin 1999 • Montpellier (34)



# Les Faucheurs Volontaires

Je me bats pour que la vie gagne, toujours

« Chers ami(e)s, je vous appelle mes ami(e)s car vous n'êtes pas mes ennemi(e)s. Je désapprouve vos cultures génétiquement modifiées sans pour autant condamner votre travail, vos efforts de tous les jours, l'amour que vous portez à votre terre, vos soucis économiques et familiaux. Je ne me sens pas de juger les raisons qui font que vous ayez choisi de mettre au service d'une multinationale agrochimique vos champs, vos forces, votre intelligence. Je suis venue chez vous, j'ai piétiné votre terre et j'ai arraché votre maïs. J'ai eu mal pour vous. Je me suis demandé si vous pourriez, un jour, nous pardonner. Dans cette question qui m'oppose à vous, les plants OGM en plein champs bien sûr, il y a quelque chose qui touche à la vie et à la mort. La vie et la mort entre les mains d'un seul pouvoir. Quelle arrogance insupportable ! Quel poids pour ma conscience, si je baissais les bras ! Je me bats pour que la vie gagne, toujours. Et, pour le moment, les plants OGM dans vos champs, sembleraient plutôt nous pousser vers une certaine mort. Je me dois de me battre, je vous dois de me battre. J'assume aussi la responsabilité d'être arrivée chez vous comme une voleuse. Mais si c'était à refaire, je le referais. »

Anna MASSINA, Faucheuse Volontaire

« Les tyrans ne sont grands que parce que nous sommes à genoux ! »

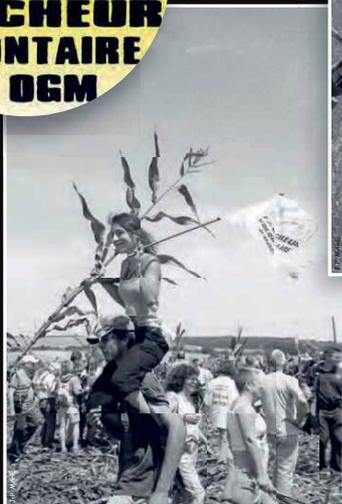
É. de La BOÉTIE • Discours de la servitude volontaire • 1549

## Sur le Larzac

Été 2003. Chaud plateau du Larzac. De très nombreux altermondialistes se réunissent. Jean-Baptiste LIBOUBAN y enregistre les 400 premiers soutiens au collectif des Faucheurs Volontaires. Plus de 7000 personnes signeront la charte les années suivantes. En y apposant leur signature, tous reconnaissent les atteintes à l'environnement des OGM cultivés et refusent la brevetabilité du vivant. Face à l'impossibilité de recours démocratiques, ils se portent volontaires pour neutraliser les OGM de plein champ selon les principes de la désobéissance civile non-violente. Afin de stopper les scientifiques qui transforment les champs en laboratoires, les Faucheurs poseront un premier acte le 25 juillet 2004...



• 25 juillet 2004 • Menville



De l'ambiance bon-enfant des débuts...



• 5 septembre 2004 • Solomiac



... à la répression !

## LE levier médiatique

Avec le démontage du Mc Do' de Millau du 12 août 1999, José BOVÉ devient une figure française de l'altermondialisme. Il symbolise la défense d'un territoire et de sa culture gastronomique face à la malbouffe. Cette notoriété médiatique se renforce à Seattle dès novembre 1999, lors du sommet de l'Organisation Mondiale du Commerce. L'aura cathodique du paysan-syndicaliste a largement contribué à la lutte contre les OGM agricoles, autre méfait de l'agro-industrie mondialisée.





# 3 Essais Stratégiques

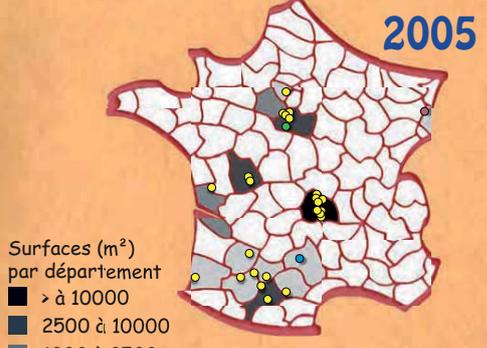
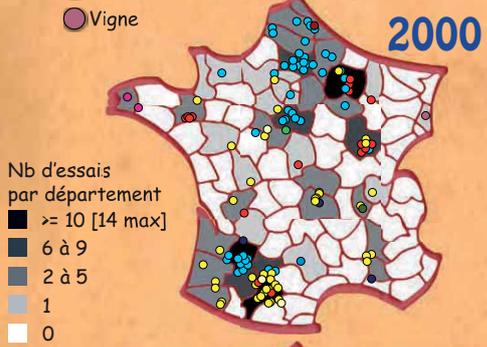
« Ne doutez jamais qu'un petit groupe d'individus conscients et engagés puisse changer le monde. C'est même de cette façon que cela s'est toujours produit. »  
**M. MEAD**

« On croyait passer comme tout le temps, jusqu'au jour où, dans les hauts ministères, là-bas, ils ont dit : « Ça suffit ! » Un rapport de force Et là, il y avait déjà les pompiers sur place. Les urgences de Auch avaient été prévenues, comme quoi il y aurait certainement des blessés, et qu'ils prévoient. Ce jour-là, nous n'avons pas réussi à passer. On n'a pas fauché. Il y a des gens qui étaient là pour leur premier fauchage, ils ont été affolés ! Et je crois qu'on ne les reverra jamais. C'était une scène de guerre. C'est un rapport de force, quoi. Mais cela a été très violent. Et on ne s'y attendait pas. Alors après, il ne faut pas s'étonner qu'il y ait des fauchages de nuit. »  
**Francis, Faucheur Volontaire**

## Champion d'Europe !!!!

Il fut une époque où la France était une terre de prédilection pour les essais d'OGM à ciel ouvert. De 1986 à 1990, l'INRA en était même le principal prestataire. Et oui, on ne peut pas être premier qu'au foot !

- Betterave sucrière
- Colza
- Maïs
- Pomme de terre
- Tabac
- Vigne
- Chicorée
- Fétuque
- Peuplier
- Soja
- Tournesol



## Des brevets sur le vivant

Ces essais dits « scientifiques » servent le plus souvent à valider les caractéristiques techniques d'un OGM afin de l'inscrire au « Catalogue officiel » des semences commerciales. De plus, les graines OGM étant brevetées, il est contractuellement interdit de les resemer : les agriculteurs sont ainsi mis sous dépendance.

Une nuit d'été parmi tant d'autres...



Face à la montée de la répression...

... Les Faucheurs Volontaires,



revendiquent les neutralisations

« Les pyrales enragées »,  
 « Les taupes en colère »  
 ou « Les limes à grains »



au petit matin...

# 4 Des essais AU COMMERCE



« La planète peut pourvoir aux besoins de tous, mais pas à la cupidité de certains. »

M. GANDHI

Entre les vides juridiques de 2006 et l'autorisation de culture en mars 2007, la production de maïs OGM MON810 s'intensifie. Les Faucheurs neutralisent des récoltes au silo, comme à Lugos. Le succès de cette action, malgré les 2 coups de fusil du propriétaire, est suivi de tentatives parfois vaines: à Montech, les gallinacés-mobiles veillent déjà aux grains de la discorde ! À Murviel-Les-Béziers, les Faucheurs visent une production de maïs-semence de MON810 : chaque hectare neutralisé empêchera l'ensemencement de 100 hectares l'année suivante. À Cugnaux, c'est l'opacité du recensement des parcelles qui est dénoncée : les faucheurs mettent en garde à vue des champs suspects. De l'interpellation du public par fauchages symboliques d'un pied de maïs par personne aux actions nocturnes, tout est mis en œuvre pour éviter la multiplication des surfaces !

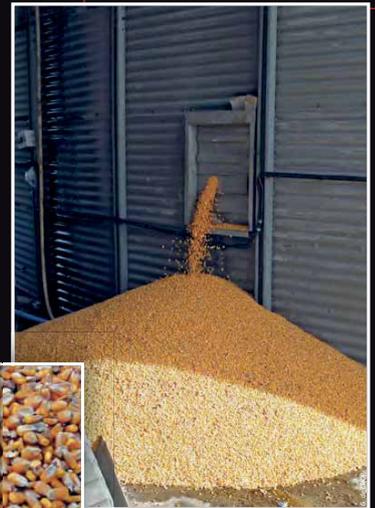
• 4 Novembre 2006 • Lugos (33)

## Partie de cache-cache

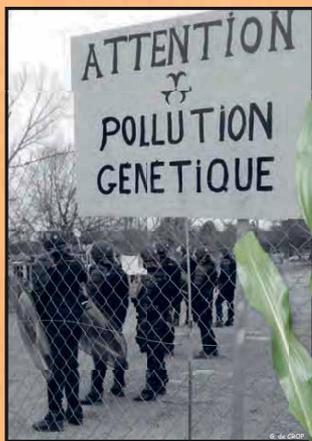
La culture de maïs OGM MON810 ouvre les portes aux contaminations génétiques généralisées: abeilles, vents, pollens, oiseaux, rongeurs, graines perdues lors des récoltes, les pro-OGM prennent le chemin du gène breveté, et y entraînent de force celles et ceux qui ne veulent pas y mettre les pieds ! Et ce ne sont pas les 50 mètres de « distance de sécurité » entre 2 champs conseillés par l'État qui vont changer quoi que ce soit. L'opacité du recensement officiel par canton des parcelles OGM ne permet pas non plus de se protéger des pollutions génétiques: alors les Faucheurs (et d'autres) cherchent... et trouvent ! Ils effectuent des centaines de prélèvements aux champs. Grâce à des bandelettes-test, ils localisent les chimères génétiques: 1 barre rouge, c'est négatif, 2 : « Bingo! »



• 18 Février 2007 • Montech (82)



La traque au MON810 commercial



• 2 Octobre 2007 • Cugnaux (31)



• 5 Août 2007 • Murviel-Les-Béziers (82)

2006

Environ 5000ha de maïs MON810 en France...

2007

Les 22000ha annoncés de maïs OGM MON810 représentent à peine 0,75% des surfaces totales de maïs plantées en France.





# Le moratoire La Loi

“ Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors, ils l'ont fait. ”

M. TWAIN

Les fauchages se multiplient et l'écho médiatique dans la société civile est de plus en plus fort. Malgré la sensibilisation du grand public, les transgéniculteurs continuent de planter. Pour ne plus avoir à faucher, il s'agit donc d'infléchir le politique pour le vote d'une loi garantissant bien la liberté de produire et consommer sans OGM. Et l'activation urgente du moratoire sur les cultures de MON810 insecticide, seul OGM commercialement cultivé, va de pair. Manifestations nationales, marches, grèves de la faim, veilles citoyennes, tout le monde s'y met et bien sûr, les Faucheurs ne sont jamais bien loin...

Pour la liberté de produire et consommer sans OGM



## Grenelle de l'environnement et HCB

Du Grenelle de l'environnement (6/07 au 27/10/2007) naît le Haut Conseil des Biotechnologies. Formé de 2 collèges, l'un scientifique et l'autre éthique, économique et social, cet organisme doit éclairer le politique en matière de biotechnologies.

Premier dossier, le cas du maïs MON810. Le HCB rend ses conclusions le 9 janvier 2008 : « Des doutes sérieux ». 2 jours plus tard, coup de tonnerre : la France déclenche la « clause de sauvegarde » européenne et décrète un moratoire sur la culture de cet OGM !

- 14 mars - 2 avril 2007 •
  - 3 - 11 janvier 2008 •
- Région Parisienne

2 grèves de la faim



- 6 - 13 octobre 2007 •
- Poinville (28) → Paris (75) - 120Km

Marche citoyenne



## Clause de sauvegarde

« Lorsqu'un État membre, en raison d'informations nouvelles ou complémentaires, devenues disponibles après que l'autorisation a été donnée et qui affectent l'évaluation des risques pour l'environnement ou en raison de la réévaluation des informations existantes sur la base de connaissances scientifiques nouvelles ou complémentaires, a des raisons précises de considérer qu'un OGM [...] présente un risque pour la santé humaine ou l'environnement, il peut limiter ou interdire, à titre provisoire, l'utilisation et/ou la vente de cet OGM [...] sur son territoire. L'État membre veille à ce qu'en cas de risque grave, des mesures d'urgence consistant, par exemple, à suspendre la mise sur le marché ou à y mettre fin, soient prises, y compris en ce qui concerne l'information du public [...] »

Article 23  
Directive 2001/18/CE



- 5 février 2008 •
- Sénat (75)

- Avril et mars 2008 •
- Assemblée Nationale

Veille citoyenne

- 29 mars 2008 •
- Un peu partout en France



Journée nationale pour « La Liberté et le droit de produire et consommer sans OGM »



# 6 Pas d'OGM, ni ici ni ailleurs



« L'utopie n'est pas l'irréalisable, mais l'irréalisé. »  
T. MONOD

**À chacun sa Logique** « Il faut être logique, soit on autorise tout, soit on interdit tout. » (L. GUYAU, président de la FNSEA, le 12/02/1997). Si la FNSEA et les Faucheurs sont d'accord sur le constat, ils n'arrivent pas aux mêmes conclusions. Quand la première veut profiter des importations d'OGM pour en planter, les seconds dénoncent les deux. Ainsi, de 2007 à 2016, plus d'une dizaine d'actions de désobéissance civile non-violente a été menée : blocage de bateaux et/ou de déchargement, occupation d'usines de transformation, neutralisation de stock au moyen de produits naturels comme le Brou de noix, des décoctions d'if et des granules de ricin impropres à la consommation. Et il n'est pas rare que les Faucheurs investissent des Super-Méga-Hyper, histoire de boucler la boucle entre OGM et consommateurs.



## 4 000 000 de tonnes

Et oui, c'est bien la quantité d'OGM importés en France, et qui chaque année traversent l'Atlantique, principalement du soja tolérant à l'herbicide. Saint-Nazaire, Brest, Lorient, Sète, les vannes portuaires sont grandes ouvertes afin d'alimenter en protéines végétales les filières d'élevage... Et non pour nourrir le monde, comme le répètent les VRP des biotech'. L'immense majorité (80%) de la production mondiale génétiquement manipulée ne sert qu'à cela: gaver poules, cochons, canards et autres bovins d'Occident. Et cela dans l'opacité la plus complète grâce au non-étiquetage des produits issus de ces animaux. Ces importations sont en partie le résultat d'accords commerciaux passés avec l'Oncle Sam. Ils empêchent l'Europe d'être autonome quant à la production de protéines d'origines végétales. Merci qui ?



- 21 novembre 2009 •
  - 23 novembre 2012 •
  - 20 septembre 2014 •
- Lorient (56)



Blocages de ports  
Neutralisation stock OGM



## Les OGM : d'un bout du monde à l'autre...

Épandages aériens d'herbicides totaux, perte de biodiversité, destruction de l'agriculture vivrière, paupérisation de la petite paysannerie, coupe rase de la forêt amazonienne sur des milliers d'hectares au profit de monocultures, voici en vrac le double effet OGM. Sans oublier le coton OGM insecticide côté indien, dont les promesses non tenues poussent au suicide pléthore de petits agriculteurs. Dénoncer les OGM depuis l'Europe passe aussi par la mise en place de plans d'indépendance protéique: arriver à nourrir nos élevages, tel est l'enjeu. Plusieurs régions françaises ont déjà lancé cette dynamique. En plus de s'affranchir des importations de soja OGM au profit, par exemple, de légumineuses, cette alternative permet de relocaliser une production bien moins gourmande en pétrole...



**SORTIE DE CAMIOGM**

- 2 avril 2010 •
- Sète (34)

Blocage de la SOGEMA  
Filière de soja OGM



Traçabilité des OGM : « Ni dans les auges ni dans les assiettes »





# Les nouveaux OGM (parfois cachés...)



**“ Soyons réalistes, exigeons l'impossible. ”**  
E. GUEVARA

## Silence, on plante...

Colza et tournesol ClearField® de BASF ou tournesol ExpressSun® de Pioneer : des OGM qui poussent incognito au travers des mailles du filet. Ils seraient LA nouvelle réponse agronomique! Ces plantes mutées tolérantes aux herbicides envahissent déjà certaines régions de France. Et pas de bandelette-test pour les repérer, comme pour le maïs transgénique. Alors les Faucheurs frappent aux portes : celles du CETIOM\* dès 2009, celles du député Rhône-Alpes J. REMILLER, président du « Comité parlementaire de suivi du risque amброisie », à la suite d'un fauchage en 2011, ou celles du GEVES\* en 2015. En neutralisant ce type de cultures, les Faucheurs font des pieds et des mains pour mettre fin à un silence assourdissant.

CETIOM : Centre Technique Interprofessionnel des Oléagineux Métropolitains (\*Terres Innov' depuis 2015)  
GEVES : Groupe d'Étude et de contrôle des Variétés Et des Semences

• 24 juillet 2010 •  
Sorigny (37)

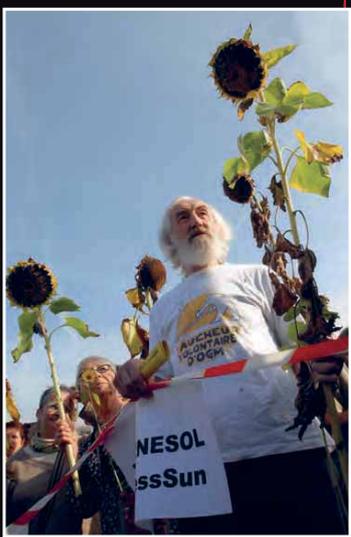
## OGM or not OGM ? That is the question...

CRISPR-Cas9, agroinfiltration, cis- et intra-génèse, mégnucléase à doigt de zinc, mutagenèse dirigée par oligonucléotides, autant d'outils de manipulation du vivant. Même si ils sont plus précis que la transgénèse, il demeure impossible de prévoir leurs conséquences sur l'organisme entier et les impacts environnementaux restent les mêmes. Les promoteurs du Tout-Manipulé englobent ces techniques sous les initiales NBT comme « New Breeding Techniques » et font passer des vessies manipulées pour des lanternes bio. Prétendument naturelles, elles échapperaient ainsi à la législation OGM : finie l'information sur les essais en plein champ, finies les évaluations sanitaires et environnementales, fini l'étiquetage destiné aux consommateurs. Par contre côté brevetage du vivant, cela continuera de plus belle !



Neutralisation d'une parcelle de démonstration de tournesols tolérants aux herbicides (VrTH)

• 30 juillet 2011 •  
Feyzin (69)  
• 7 septembre 2011 •  
Ondes (31)



Fauchages symboliques et interpellation du Président de la commission « Ambroisie »



## Une ineptie agronomique, environnementale, et sanitaire

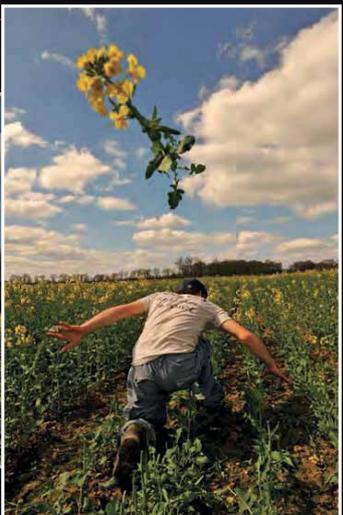
De plus en plus, les conséquences déplorables du modèle agricole intensif basé sur la pétro-chimie, la fameuse « révolution verte », apparaissent. Et les biotechnologies végétales enfoncent le clou rouillé. Les VrTH, Végétaux rendus Tolérants aux Herbicides, obtenus par mutagenèse mais exclus de la catégorie OGM, envahissent les champs sans que les Faucheurs aient pu sonner l'alarme. Sous le prétexte de l'invasion d'ambroisie allergène dont nos pratiques agricoles sont aussi très largement responsables, ces « plantes-miracle » imbibées de substances délétères intègrent déjà les chaînes alimentaires humaines et animales. Cerise pesticiidée sur le gâteau agro-industriel, aucun étiquetage de ces nouveaux OGM qui ne disent pas leur nom...



• 5 avril 2015 •  
La Poëze (49)



Fauchage de colza au GEVES\*  
(\*Groupe d'Étude et de contrôle des Variétés Et des Semences)







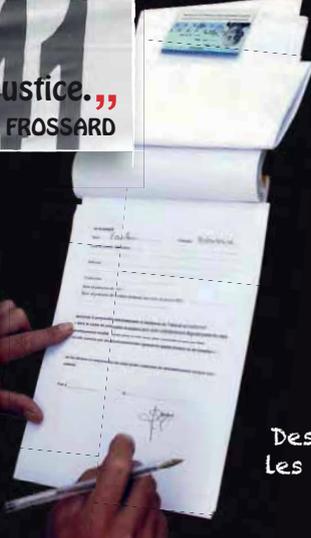
# Légalité légitimité

Après l'action, la réaction... de la justice. Depuis 2008, dans l'article L671-15 de la loi sur les OGM, la France dispose d'un outil spécifique: un « vrai » délit de fauchage punit de 2 à 3 ans d'emprisonnement et 75 à 150 000€ d'amende. Quel honneur ! Auquel les Faucheurs répondent présents : ils fournissent aux autorités les listes de participants aux actions et/ou attendent sur le « lieu du crime ». Il s'agit de faire reconnaître la biodiversité citoyenne et collective de cette lutte. Illégale dans son mode d'action, elle n'en est pas moins légitime par la revendication de l'état de nécessité. Il a même été reconnu par 2 fois lors de procès en première instance. Les Faucheurs aspirent ainsi à faire changer le droit et donc la loi. Histoire de rappeler au législateur que la balance de la justice devrait plutôt pencher du côté du Bien Commun. Sinon, la loi pourrait bien devenir celle de la jungle...

## Etat de nécessité

« N'est pas pénalement responsable la personne qui, face à un danger actuel ou imminent qui menace elle-même, autrui ou un bien, accomplit un acte nécessaire à la sauvegarde de la personne ou du bien, sauf s'il y a disproportion entre les moyens employés et la gravité de la menace. »

Art. 122-7 du code pénal



Des actions aux procès, les procédures prennent plusieurs années.

## Désobéissance non-violente Comparants volontaires

« Quand l'État encourage les intérêts privés ou les laisse s'imposer aux dépens de tous et de la terre [...], il ne reste plus en conscience aux citoyens que d'affronter cet état de non-droit pour rétablir la justice au risque des amendes et des peines de prison possibles. [...] Agir à visage découvert, c'est notre force et notre expression démocratique [...] » Cet extrait de la charte des Faucheurs pointe toute l'importance de la désobéissance civile non-violente chère à Thoreau et Gandhi. Désobéissants mais pas délinquants, car présents lorsqu'il s'agit d'assumer ses actes. Si seules quelques personnes sont citées à comparaître en justice, les Faucheurs activent le principe des « Comparants Volontaires », principe inscrit dans la loi : celles et ceux qui ont participé à l'action demandent à être jugés au même titre que les prévenus.

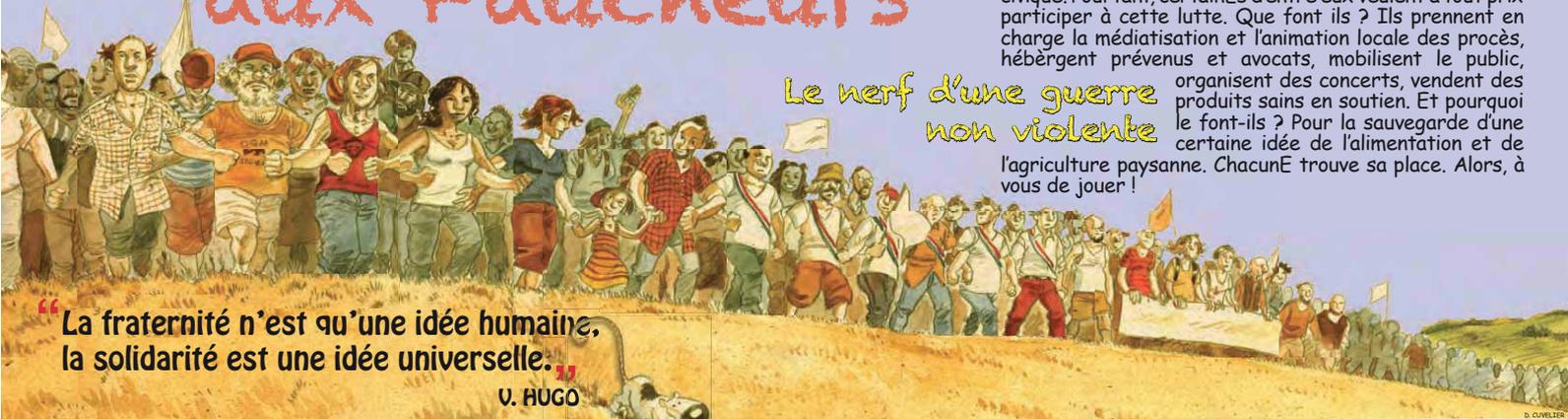
Être un État de droit implique de rendre une décision dans un temps compatible avec l'objet jugé.



Malheureusement, le temps juridique est long. Trop long. Les pollens OGM n'attendent pas pour se disséminer...



# Les soutiens aux Faucheurs



« La fraternité n'est qu'une idée humaine, la solidarité est une idée universelle. »

U. HUGO

Le nerf d'une guerre non violente

Si le grand public connaît les Faucheurs, il a plus rarement entendu parler de leurs nombreux « Comités de soutien ». Mais qui sont-ils ? Une immense majorité de citoyenEs a toujours exprimé son refus des OGM sans pour autant se sentir à l'aise dans des actions de désobéissance civique. Pourtant, certainEs d'entre eux veulent à tout prix participer à cette lutte. Que font-ils ? Ils prennent en charge la médiatisation et l'animation locale des procès, hébergent prévenus et avocats, mobilisent le public, organisent des concerts, vendent des produits sains en soutien. Et pourquoi le font-ils ? Pour la sauvegarde d'une certaine idée de l'alimentation et de l'agriculture paysanne. ChacunE trouve sa place. Alors, à vous de jouer !

## Pour une mise en bière des OGM !

2001. Suite au fauchage de betteraves transgéniques par les « 11 d'Avélin » et aux procès à venir, l'impérieuse nécessité de collecter des fonds surgit. Les militants du nord s'associent alors à une brasserie artisanale, « La Choulette ». En soutien, elle lance une cuvée spéciale de « Bière des Faucheurs ». C'est parti ! Pain d'épices, vin blanc ou rouge, hydromel, miel, chips, d'autres bières..., depuis 10 ans, nombreux sont les producteurs et distributeurs de Bonnebouffe qui, ne voulant pas d'OGM dans leurs champs, assiettes et verres, contribuent ainsi au financement de la lutte en vendant une partie de leur production !



Les comités de soutien organisent les procès, informent le public et accompagnent les prévenus sur les marches des palais de justice.



## Sans Gène

73 000, 196 805, 26 000, 173 700, 57 001, 14 000, 21 070. Non, ce ne sont pas les codes secrets des coffres-forts des actionnaires pro-OGM. Quoi que... Car il s'agit de quelques uns des dommages et intérêts contractés (et payés !) au cours de plus de 70 procès. Créée en mai 2007, l'association « Sans Gène » collecte les dons afin de pouvoir assumer cette très lourde charge financière. Grâce à la solidarité citoyenne, aucun faucheur n'a eu à subir de saisie sur ses biens personnels. Alors si vous ne voulez décidément pas d'OGM agricoles sur cette planète, que vous êtes très riches, très gentils, voir les 3, n'hésitez pas à contribuer à cette lutte qui est aussi financière, et qui est loin d'être terminée. Mercissssssss



Vin, miel, T-shirts, bières BD, badges, calendriers, etc... De quoi consommer !



Fêtes sans OGM !

# 10 Faucheurs d'ici et d'ailleurs

Des frites et du pudding...

À la suite de l'Assemblée Générale 2008 des Faucheurs Volontaires, les actions à l'international s'intensifient. En Espagne, détenant le triste record européen des quantités de cultures en maïs OGM, les Faucheurs aident logiquement les militants de « Transgènics Fora ! ». La Belgique, avec sa culture de la Frite et ses records ad-hoc, appelle une réaction face à un essai de patates OGM: le « Field Liberation Movement » et les Faucheurs participent au « Grand échange de patates ». Enfin, en attendant un record anglais du plus gros pudding bio, les Faucheurs traversent la Manche et dénoncent la présence d'un essai de blé OGM, ingrédient fondamental d'un symbole alimentaire, le pain: « Take the flour back ! »

« Indignons-nous ! », d'après S. HESSEL



## Mondialisons la lutte !

Maïs en Allemagne, Portugal, Espagne ou Brésil, riz aux Philippines ou en Inde, papayes à Hawaï, blé en Espagne ou en Suisse, betteraves, melons et peupliers aux USA, caféier en Guyane, plants d'ananas en Australie : ça fauche les OGM partout dans le monde ! En 2004 se déroulait la première journée mondiale d'opposition aux OGM. Il existe aujourd'hui une journée internationale d'opposition au dealer d'OGM Monsanto, protégé depuis avril 2013 par le « Monsanto Protection Act » américain qui rend caduque les décisions de justice contre les intérêts transgénico-économiques. De nombreux témoins étrangers apportent leur soutien aux Faucheurs français à l'occasion de procès, et des Faucheurs se retrouvent inculpés à l'étranger : la solidarité ne s'arrête pas aux frontières. En Europe, les textes 2001/18 et 1829/2003 régissent l'autorisation des chimères génétiques.

Le texte 2015/412 permet les interdictions nationales. Tous s'appuient sur la procédure dite de la « Comitologie ». Elle justifie en soi une vraie levée de boucliers internationale et solidaire. Jugez-en par vous-même...



## Comitologie UE Règlement 182/2011

Proposition de la Commission Européenne (CE) (1 commissaire nommé pour 5 ans renouvelables par État) sur avis de l'AESA

Exemple : Autorisation à la culture d'un OGM

AESA  
Autorité Européenne de Sécurité des Aliments (EFSA en Anglais)

Sur plus d'une centaine d'avis délivrés par l'AESA depuis sa création en janvier 2002, seuls 4 avis défavorables aux OGM agricoles ont été rendus... en 2013.

Comité Permanent sur les Plantes, les Animaux, l'Alimentation humaine et animale (composé de représentants des États-membres) Emet un avis par vote sur les propositions

Vote

Majorité Qualifiée pour la proposition (jamais arrivé à ce jour)

Proposition adoptée Culture autorisée pour 10 ans

pas de Majorité Qualifiée (100 % des cas à ce jour)

La CE peut adopter la proposition

sauf si :  
Majorité simple contre la proposition.  
Proposition en relation avec santé humaine, animale et végétale  
Pas d'autorisation de culture

MAJORITÉ QUALIFIÉE depuis le 1/11/2014, 55% des voix pondérées (au moins 15 États représentant 65% de la population de l'Union)

Majorité Qualifiée contre la proposition  
Proposition rejetée Pas d'autorisation de culture

Proposition modifiée sous 2 mois

Proposition identique sous 1 mois

Mais : « [...] pour éviter de créer une importante perturbation des marchés dans le domaine de l'agriculture ou un risque pour les intérêts financiers de l'Union, [...] l'article 7 - Règlement 182/2011, la CE peut passer outre et soumettre à la Commission d'Appel une proposition validée par défaut. Dans ce cas, seul un vote à la Majorité Qualifiée contre oblige la CE à la retirer.

Commission d'Appel (composée de représentants des États-membres)

Vote

Majorité qualifiée pour la proposition

Proposition adoptée Culture autorisée pour 10 ans

Pas de Majorité qualifiée

La CE peut adopter la proposition Culture autorisée pour 10 ans

Majorité qualifiée contre la proposition

Proposition rejetée Pas d'autorisation de culture

infOGM

• 12 juillet 2010 •  
Torroella de Montgrí (ESPAGNE)



Maïs insecticide OGM BT11 Syngenta

• 29 mai 2011 •  
Wetteren (BELGIQUE)



27 variétés de patates OGM  
Partenariat public/privé (BASF)

• 27 mai 2012 •  
Harpden (ANGLETERRE)



Blé OGM insecticide. Programme de recherche publique

# 11 La science en question



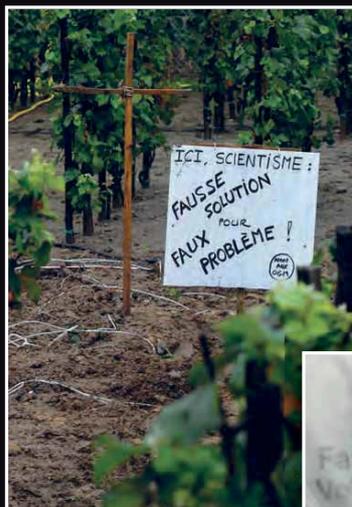
“ Les Faucheurs sont des objecteurs de science-con.”  
Yomé le Fautocheur

## Science profitable

La course aux innovations monnayables transforme certains scientifiques en apprentis-sorciers dénués de sagesse. L'opposition aux OGM agricoles dénonce cette recherche scientifique publique et privée et ses systèmes d'évaluation : les instances publiques d'autorisation jugent à l'aune de dossiers d'études fournis par... les fabricants d'OGM eux-mêmes! Les partenariats publics/privés entretiennent ces liaisons dangereuses. En Belgique, une université s'associe à BASF pour un essai de 27 variétés OGM de pommes de terre. L'action du « Field Libération Movement » a permis à la société civile belge de s'emparer du sujet. En France, suite aux fauchages des vignes OGM de l'INRA Colmar, ainsi qu'à une inspection citoyenne à l'unité d'Angers, sont nés 3 débats contradictoires basés sur les orientations de la recherche agronomique. Il s'agit de renouveler le dialogue pour une science plus citoyenne et enfin soucieuse des mécanismes naturels. Afin que la science d'aujourd'hui n'ait plus à soigner les problèmes générés par la science d'hier.

## Qui n'en veut ?

Un cochon transgénique «Enviro Pig» qui rejette moins de phosphore, conséquence des techniques de l'élevage industriel hors-sol, des moustiques OGM pas si stériles que ça pour lutter contre la dengue, des saumons manipulés « AquAdvantage » de 6Kg au lieu de 2,5 (et qui mangent tout dans leur écosystème!), des vaches à lait riche en Oméga3 ou usines à viande, des levures OGM qui font lever le pain plus vite, des idées d'abeilles-biotech pour produire plus ou « assurer un service de pollinisation ». Ouf ! L'humanité est sauvée : bienvenue dans le monde moderne et breveté!!!



## Interpellation de l'INRA à propos de la vigne et des poiriers transgéniques



## Lanceurs d'alerte

Il n'est pas bon avoir raison avant les autres. Surtout en s'opposant à une économie hégémonique. Les lanceurs d'alerte subissent alors de multiples pressions : les scientifiques critiques des biotechnologies sont privés de financement pour leurs recherches et trop souvent mis au placard. Quelle(s) liberté(s) y a-t-il pour une autre recherche? Comment mener à bien des contre-expertises? Il existe un statut légal de lanceur d'alerte né suite à une proposition de loi notamment initiée par «Sciences Citoyennes», une association défendant une meilleure passerelle entre science et société. Et si ce statut ne devait pas suffire, les faucheurs sont prêts à défendre ces éveilleurs de conscience.



2 visions du monde...



# Un petit trou de mémoire ?

## 1986

USA - Premier essai connu d'OGM en plein champ avec du tabac transgénique tolérant un antibiotique.

1/06 - Création de la CGB, Commission du Génie Biomoléculaire.

23/04 - Vote de la 90/220/CEE, première directive européenne relative à la dissémination volontaire d'OGM dans l'environnement.

12/02 - A. JUPPÉ (1<sup>er</sup> ministre) interdit la culture du maïs OGM transgénique.

7/06 - Saint-Georges-d'Espéranche (38) - Fauchage avec des faux et une moissonneuse-batteuse d'un essai de colza OGM par la CP\* et d'autres militants anti-OGM. 1<sup>ère</sup> instance le 23/04/2000.

27/11 - L. JOSPIN autorise la commercialisation et la mise en culture d'un maïs OGM insecticide NOVARTIS, accompagné d'un dispositif de biovigilance et de l'ouverture d'un débat public sur les OGM.

8/01 - Nézac (47) - Neutralisation de semences de maïs OGM NOVARTIS par des militants de la CP\* grâce à un mélange avec des semences non-OGM. 1<sup>ère</sup> instance le 3/02/1998.

3/02 - Agen (47) - 1<sup>ère</sup> instance pour J. BOVÉ, R. RIESEL et F. ROUX suite à l'action du 08/01/1998. *Rendu (18/02/1998) : 6 mois avec sursis pour les 2 premiers et 3 mois pour le troisième. Appel le 22/11/2001.*

5/02 - Le Ministère de l'Agriculture autorise 3 variétés de maïs produites par NOVARTIS.

18/03 - Auch (32) - AGP (collecteur de céréales bio) porte plainte contre X pour pollution génétique de récoltes de soja. Classe sans suite. Des Alliances et la CP\* interpellent la DGCCRF\* qui effectue des contrôles et porte plainte. Suite le 1/08/2000.

22/04 - Autorisation européenne pour l'importation et la culture du maïs OGM MON810.

13/06 - Chambon (17) - Fauchage de colza OGM CETIOM\* et dépot à INRA\* de Saint-Pierre-d'Amilly par des militants CP\*. Les verts, FNE\* 17, etc... sous escorte de la gendarmerie.

20-21-06 - Paris (75) - Conférence de citoyens organisée par l'Assemblée nationale et le Sénat sur «L'utilisation des OGM dans l'agriculture et l'alimentation».

8/07 - Rapport du député socialiste Jean-Yves Le Déaut, président de l'OGECST\*, sur «L'utilisation des organismes génétiquement modifiés dans l'agriculture et l'alimentation».

8/07 - Le gouvernement socialiste autorise 6 nouvelles variétés de maïs transgéniques NOVARTIS.

10/08 - Angleterre - Après 3 années d'études sur une pomme de terre OGM, le Centre national de recherche scientifique (CIRAD) défend des biotechnologies, lance une alerte télévisuelle: «En tant que scientifique qui travaille activement dans ce domaine, je considère qu'il n'est pas juste de prendre les citoyens britanniques pour des cobayes». Ce lanceur d'alerte sera rapidement évincé à la suite.

13/06 - Montségur (82) - Fauchage de maïs et soja OGM sur un site de Monsanto à l'occasion d'une journée portes ouvertes. 1<sup>ère</sup> instance le 3/06/2000.

25/09 - Suite à un recours de Greenpeace, le Conseil d'Etat suspend la commercialisation d'un maïs transgénique autorisé le 5/02/1998.

7/10 - La CE\* déclare illégal le moratoire français sur la commercialisation de 2 variétés de colza OGM. Une procédure d'infraction est ouverte contre la France.

20/05 - La CE\* suspend toutes les procédures d'homologation des plantes transgéniques suite à la parution d'un article dans «Nature» à propos des risques de dissémination.

29/05 - Bassanne (33) - Fauchage (en tracteur) de Colza OGM VHT\* AGREVO (devenu AVENTIS puis BAYER) avec une délégation de paysans indiens. 1<sup>ère</sup> instance le 28/02/2001.

2/06 - Gaudies (09) - Fauchage de colza OGM VHT\* INRA/CETIOM\* par le 1<sup>er</sup> OGM français. 1<sup>ère</sup> instance le 6/02/2000.

5/06 - Montpellier (34) - Fauchage de colza OGM VHT\* INRA/CETIOM\* destinés à une mise en culture en Camarou. 1<sup>ère</sup> instance le 08/02/2001.

22/06 - (Parution au JO\*) - Création de l'association «Inf'OGM» dont le but est de synthétiser, vérifier, clarifier et diffuser toute actualité pertinente liée au OGM, et ce dans un esprit de service public, donner les éléments fondateurs d'un dialogue scientifique et social, notamment sur la dimension du choix technologique, pousser les pouvoirs publics à une véritable transparence de l'information.

23/06 - La France suit la Grèce et demande une suspension des nouvelles autorisations européennes de mise sur le marché d'OGM, dans l'attente d'une nouvelle directive (future 2001/18/CE).

13/08 - Pézé (17) - Fauchage d'une parcelle de maïs OGM VHT\* MONSANTO.

29/01 - Signature du protocole de Carthagène sur la prévention des risques biotechnologiques et la traçabilité de la bio-diversité.

10/04 - La CE\* décide d'un étiquetage pour les aliments contenant au moins 1% d'ingrédients OGM.

13/04 - Gaudies (09) - Fauchage complet d'un essai de 2 ha de colza OGM VHT\* INRA/CETIOM\* en compagnie de paysans indiens et déjà visé 15 jours avant.

5/06 - Nézac (47) - 1<sup>ère</sup> instance suite au fauchage du 10/09/1998. *Rendu (9/05/2000) : 1 300 000€ (196 521€) de D/T\* à payer solidairement par la CP\* et R. RIESEL à Monsanto. Appel le 30/10/2001.*

Été - Europe - Annonce de contaminations génétiques par du maïs «StarLink» le 4/10/2000, une usine Kellogg's est contrainte de fermer pour défaut d'approvisionnement en farine de maïs non polluée. Le 1/11/2000, parution d'une liste 300 produits à retirer des états. Le 24/11/2000, la CP\* demande l'arrêt des importations. Suite le 7/03/2002.

1/08 - Carcassonne (11) - Plainte de la DGCCRF\* contre AGRONOV (filiale MONSANTO) pour «Mise sur le marché sans autorisation d'OGM, vente et détournement de produit agricole falsifié, trompé ou toxique, publicité mensongère et trompeuse sur la nature et la qualité d'une marchandise». 1<sup>ère</sup> instance le 20/09/2006.

5/09 - Foix (09) - 1<sup>ère</sup> instance pour 4 prévenus suite au fauchage du 2/06/1999. *Rendu (3/10/2000) : 8 000€ (1 220€) avec sursis chacun + 5 ans de privation des droits civiques.*

9/06 - Longué-Toulmes (49) - Fauchage de maïs OGM stérile BIOGEMMA.

29/12 - Montauban (82) - Neutralisation de semences de maïs et de tournesol OGM PIONEER.

8-9/02 - Montpellier (34) - 1<sup>ère</sup> instance pour 3 militants J. BOVÉ, R. RIESEL et D. SOULLIER, suite au fauchage du 5/06/1999. *Rendu (19/03/2001) : 10 mois avec sursis + 2 ans de mise à l'épreuve pour J. BOVÉ et R. RIESEL / 8 mois avec sursis pour D. SOULLIER. Appel le 22/11/2001.*

28/02 - Bordeaux (33) - 1<sup>ère</sup> instance suite au fauchage du 29/05/1999. *Rendu (24/04/2003) : condamnation de J.-F. Leroy (porte-parole de la CP\* Aquitaine) à 10 000€ (1 500€) d'amende et 8 000€ (1 200€) de D/T\* Appel le 27/02/2003.*

12/03 - Directive 2001/18/CE sur la dissémination volontaire d'OGM dans l'environnement et abrogeant la 90/220/CEE. Elle définit des procédures d'évaluation du risque et d'autorisation de tous les OGM (micro-organismes, semences, plantes, animaux) à utilisation médicale, industrielle ou alimentaire. Elle introduit notamment l'obligation de consultation publique, l'étiquetage et la traçabilité des OGM, et le contrôle des effets à long terme.

1/06 - Suite à une plainte de FNE\*, le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche publie la liste des essais hors laboratoires et hors semences pratiqués en 2000.

22/06 - Le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche rend également publique la liste des 109 communes hébergeant les essais OGM de plein champ en 2001.

16/07 - Guyancourt (78) - Fauchage de maïs-insecticide OGM du GEVES\*. Revendiqué par «Les ravageurs».

23/07 - LAFSSA\* annonce des pollutions génétiques OGM de 16 lots de maïs sur 25/07.

25/07 - Nazareth, Zornegem (Flandre-Belgique) - Fauchage de colza OGM VHT\* AVENTIS avec un caractère de retardement de la libération des semences.

28/07 - Chasné-sur-Illet (35) - Fauchage de 62 m<sup>2</sup> de maïs OGM NOVARTIS pour la tolérance au fusarium et située dans une plantation de maïs traditionnel.

30/07 - Lassay-les-Bains (53) - Fauchage de maïs BIOGEMMA aux mâles génétiquement stériles et VHT\*.

9/08 - La CP\* qui avait demandé au gouvernement de procéder à la destruction des essais OGM en plein champ avant le 12 juillet, décide de boycotter la réunion consacrée à l'élaboration d'une «charte de la transparence des essais OGM».

22/08 - Montauban (82) - Fauchage de maïs OGM VHT\* INRA/CETIOM\*, LAFSSA\* (26) - Fauchage de 4 sites de maïs OGM MERISTEM THERAPEUTICS contenant un gène de chien. Revendiqué par «Les limes à grains».

22/08 - Beaucaire (30) - Fauchage d'un essai de maïs OGM MONSANTO.

24/08 - Cayrac (82) - Fauchage d'un champ de maïs OGM VHT\* CAUSSADE SEMENCES.

26/08 - Avelin (59) - Fauchage de 2 parcelles de betteraves OGM VHT\* ADVENTA.

26/08 - Clion d'Andran et Salettes (26) - Fauchage de 2 essais de maïs OGM BIOGEMMA et MONSANTO l'un stérile et l'autre VHT\* à l'appel de la CP\*. 1<sup>ère</sup> instance le 15/01/2003.

28/08 - Labrinç (32) - Fauchage d'un essai de maïs OGM MONSANTO par la CP\* ATTAC 32, GABB 32, etc... 1<sup>ère</sup> instance le 26/10/2001.

1/09 - Sigales (33) - Tentative de fauchage d'un maïs OGM Biogemma mais forte présence policière à l'arrivée.

Actes de désobéissance civile d'opposition aux OGM agricoles  
→ : l'exemple concret d'un fauchage jusqu'au palais de justice...

Informations générales  
Événements Politiques  
→ : Le cas emblématique du maïs OGM insecticide MON863 MONSANTO

Actions citoyennes d'opposition aux OGM agricoles  
Décisions/événements juridiques  
Hors France métropolitaine  
Évènement de portée européenne

22/09 - Saint-Martin-la-Rivière (86) - Tentative de fauchage de 2 parcelles de maïs OGM Monsanto mais forte présence policière à l'arrivée.

2/09 - Saint-Georges-du-Bois (17) - Fauchage de plusieurs parcelles de maïs dans un centre du GEVES\*.

8/05 - Montseuil-Lauragais (31) - Sur la ferme expérimentale d'En Grambade CRIEEN/AVANTIS, les militants se trouvent en neutralisant 2 hectares de maïs non transgénique dans que les CRS protègent le champ OGM que les manifestants vissent.

8/09 - Cornebarrieu (31) - Fauchage d'un essai de maïs OGM RHOBIO (RHÔNE-POULENC/BIOGEMMA) pour tolérance aux pathogènes fongiques.

27/09 - Lisle-Tournay (42) - Fauchage de deux parcelles de maïs OGM NOVARTIS et MONSANTO insecticide et VHT\*.

9/09 - Auvergne (49) - Pique-nique sans OGM puis tentative de fauchage de maïs OGM pour l'alimentation du gibier. Une trentaine d'interpellations.

14/09 - Montech (82) - Fauchage de maïs OGM VHT\* insecticide PIONEER.

15/09 - Avelin (59) - Fauchage d'un essai de betteraves OGM déjà visé le 26/08/2001 par les militants. Vents de la CP\*. 1<sup>ère</sup> instance le 29/09/2005.

17/09 - Le Rheu (35) - Fauchage de colza OGM VHT\* INRA.

18/09 - Sigales (33) - Fauchage d'un essai de maïs OGM AGPM\*.

22/09 - Sainte-Hélène-Bondeville (7) - Discussions sur le brevetage du vivant entre la CP\* et le directeur de l'Institut Technique Betteravier aux abords d'un essai de betteraves OGM.

31/10 - Laville-la-Chenard (28) - Fauchage de 2 parcelles de maïs OGM VHT\* MONSANTO.

25/10 - Auch (32) - 1<sup>ère</sup> instance pour S. COLAS (2<sup>nd</sup> GABB 32), J. LANTARON (1<sup>er</sup> ATTAC 32) et J.-E. SANCHEZ (S<sup>nd</sup> N<sup>de</sup> de la CP\*) suite au fauchage du 28/08/2001. *Rendu (28/10/2001) : 1 mois avec sursis, 3 000€ (460€) d'amende pour chacun. 1<sup>er</sup> symbolique. D/T\*.*

30/10 - Toulouse (31) - Appel suite au fauchage du 10/09/1998 et à la 1<sup>ère</sup> instance du 9/05/2000. *Rendu (4/12/2001) : 1 300 000€ (196 521€) de D/T\* pour Monsanto. Suite le 15/11/2003.*

15/01 - Les «Grandes Fougues» (450 cuisiniers français et 3 500 européens) déclarent que les OGM «vont nous rendre son âme à la cuisine».

22-23/11 - Montpellier (34) - Appel suite aux actions du 8/01/1998 et du 5/06/1999 et aux 1<sup>ères</sup> instances du 3/02/1998 et du 8/02/2001. *Rendu (20/12/2001) : 6 mois ferme pour J. BOVÉ et R. RIESEL, 6 mois avec sursis pour D. SOULLIER. Cassation (19/11/2002).*

11/01 - Valence (26) - 1<sup>ère</sup> instance pour les «10 de Valence» suite au fauchage du 26/08/2001. *Rendu (8/02/2002) : 3 à 6 mois ferme pour 4 prévenus, 3 à 6 mois avec sursis pour 6 autres. 78 000€ de D/T\* solidaires à verser à BIOGEMMA. D/T\* de 101/2003.*

7/02 - Mission d'information du Sénat relative aux enjeux économiques et environnementaux des OGM.

7/03 - USA - Condamnation de Kraft Foods, Kellogg et 2 autres industries agro-alimentaires américaines à 9 millions de dollars pour vente de produits génétiquement pollués.

9/06 - Cayrac (82) - Fauchage d'un essai colza-ravelle hybride OGM VHT\* CAUSSADE SEMENCES.

16/07 - Montech (82) - Fauchage de tournesol OGM PIONEER pour tolérance à un champignon pathogène.

15/08 - Lafraissine (82) - Fauchage de maïs OGM MONSANTO VHT\* insecticide.

17/09 - Foix (09) - 1<sup>ère</sup> instance pour 9 accusés suite au fauchage du 13/04/2000. *Rendu (22/10/2002) : 10 jours/amende à 30€ pour J. BOVÉ + 400€ d'amende pour les autres. Les condamnés font appel mais le CETIOM\* abandonne les poursuites.*

19/11 - Rejet du pourvoi en cassation suite au fauchage du 5/06/1999. J. BOVÉ est donc condamné à 10 mois ferme. Suite le 22/06/2003.

28/11 - Tous les ministres de l'Agriculture des Quinze finissent à 0,9% le seul à partir duquel la présence d'OGM dans les aliments doit faire l'objet d'un étiquetage spécifique.

11/01 - (Parution au JO\*) - Création de la «Fondation pour une Science Citoyenne» qui a pour objet «de promouvoir l'éducation scientifique des choix scientifiques et techniques».

16/01 - Saint-Quentin-sur-Coole (61) - Fauchage symbolique d'un essai de colza OGM du CETIOM\* en soutien à J. BOVÉ, organisé par Greenpeace, Attac, Droit Devant! et la CP\* avec des personnalités artistiques et politiques. Tous ont signé la grande banderole, «OGM = Danger. Tous concernés».

31/01 - Grenoble (38) - Appel pour les «10 de Valence» suite au fauchage du 26/08/2001 et à la 1<sup>ère</sup> instance du 15/01/2002. *Rendu (14/03/2003) : 2 mois avec sursis et 300€ d'amende pour tous + 26 000€ solidaires de D/T\* Cassation le 29/04/2004.*

7/02 - Demande de MONSANTO d'autoriser le maïs OGM insecticide MON863 et ses produits dérivés pour l'alimentation animale auprès de la CE\* et du gouvernement allemand.

7/02 - Bordeaux (33) - Appel suite au fauchage du 29/05/1998 et à la 1<sup>ère</sup> instance du 28/02/2001. *Rendu (24/04/2003) : Condamnations confirmées + 500€ de frais de justice.*

22/06 - Villeneuve-les-Maguelone (34) - Incarcération de J. BOVÉ suite aux actions des 08/01/1998 et 05/06/1999. Il sollicite une grâce présidentielle. Suite le 08/02/2003.

19/07 - Brax (31) - Fauchage d'un essai de maïs H177 OGM VHT\* BAYER CROP SCIENCE.

23/07 - Guyancourt (78) - Fauchage de parcelles de maïs BT11 OGM SYNGENTA à l'initiative de la CP\*. 1<sup>ère</sup> instance le 17/11/2005.

2/08 - Abbeville de J. BOVÉ par le biais d'une grâce partielle suite à son incarcération du 22/06/2003.

8/08 - Plateau du Larzac - Lancement officiel par J.-B. LIPOUBAN du Collectif des Faucheurs Volontaires à l'occasion du rassemblement altermondialiste.

15/08 - Clémensat (63) - Fauchage d'un essai de maïs OGM MERISTEM contenant un gène de chien.

11/09 - Entrée en vigueur du protocole de Carthagène signé le 29/01/2000.

28/10 - La CGE\* émet un avis défavorable, non pas dû au marqueur antibiotique, mais parce que «très troublée par les malformations observées sur un échantillon de rats nourris au maïs MON863».

10/01 - La CP\* refuse de communiquer ses procès-verbaux détaillés, le CRIEEN\* rejoint la CADA\* qui se prononce favorablement.

1/12 - Mende (48) - Incarcération de R. RIESEL suite aux actions des 8/01/1998 et 5/06/1999.

11/01 - Courant maïs - Caen (14) - Le CRIEEN\* obtient les procès-verbaux détaillés 2003 de la CGB pour l'évaluation des OGM. Quoique blanchis par endroits, ils attestent de dysfonctionnements et d'un manque de vigilance. On y apprend que la CGB s'est réunie en 2003 malgré le non-remplacement de plusieurs membres démissionnaires et l'absence d'associations de consommateurs et de l'environnement.

15/03 - BAYER CROP SCIENCE annonce son retrait du marché européen des OGM.

26/03 - Libération de R. RIESEL suite à son incarcération du 1/12/2003.

19/04 - La CGE\* émet un avis favorable de mise sur le marché du MON863, le 19/04/2003 suite à la 1<sup>ère</sup> instance de la CP\*.

23/04 - Vienne (38) - 1<sup>ère</sup> instance des «3 de Saint-Georges» suite au fauchage du 1/06/1997. *Rendu (21/05/2004) : 600€ d'amende chacun et 4 000€ solidaires de D/T\* Appel le 28/09/2005.*

29/04 - Rejet du pourvoi en cassation suite au fauchage du 26/08/2001.

9/05 - Planète Terre - 1<sup>ère</sup> journée d'opposition collective aux OGM initiée par la CP\* ATTAC\* et Greenpeace, puis coordonnée à l'international avec plusieurs centaines d'associations.

11/06 - Auch (32) - Le Conseil Général vote son opposition aux OGM en plein champ, son souhait que les maires du Gers mettent en œuvre leurs prérogatives pour interdire ces cultures afin de protéger la santé, la biodiversité et les productions agrobiologiques ou labellisées, et d'agir avec les maires en cas de contentieux relatifs aux arrêtés municipaux d'interdiction d'OGM. Suite le 6/04/2005.

3/07 - Ginnels (Espagne) - Fauchage de blé OGM par «Transgénics For!».

24-25/07 - Verdun sur Garonne (82) - 1<sup>ère</sup> assemblée générale du collectif des Faucheurs Volontaires.

25/07 - Merville (31) - Premier fauchage des FV sur du maïs BT11 PIONEER. 1<sup>ère</sup> instance le 8/11/2004.

31/07 - Saint-Pé-Simon (47) - Gyrobroyage officiel d'un essai abandonné de maïs insecticide et/ou VHT\* GEVES\* suite à différentes interventions de la CP\*.

2/08 - Paris (75) - Le CRIEEN\* demande au Ministère de l'Agriculture les tests de toxicité à 4 mois 80 jours sur rats nourris avec OGM (maïs MON863, NK603, BT11, et colza G73).

14/08 - Marsat (63) - Fauchage de 3 essais de maïs OGM BIOGEMMA. 1<sup>ère</sup> instance le 15/01/2003.

14/08 - Grenville-en-Beauce (45) - Fauchage d'un champ de maïs OGM MONSANTO VHT\*. 1<sup>ère</sup> instance le 13/04/2005.

30/08/2004 - Sinnamay (Guyane) - Découverte du fauchage anonyme des caféiers OGM insecticides du CIRAD\*.

30/08 - Auch (32) - Annonce d'organisation d'un référendum départemental sur les OGM VHT\* MAMRIN\* par le Conseil Général. Suite le 13/06/2005.

5/09 - Solomiac (32) - Tentative de fauchage d'un essai de maïs OGM GEVES\* entourée de force de l'ordre. Plusieurs blessés dans les rangs des FV. Suite le 26/10/2004.

17/09 - Suite à l'avis GBE\* défavorable du 28/10/2003, MONSANTO fournit un avis de la CE\* suite de son MON863 aux autorités françaises. La GBE\* validera le 23/11/2004.

20/09 - Vote du Comité de réglementation (qui assiste la CE\*). Rejet de la demande car seuls 4 États se déclarent favorables au maïs MON863.

24/09 - Valdivienne (86) - Fauchage nocturne d'un essai de maïs OGM.

25/09 - Valdivienne (86) - Tentative de fauchage d'une parcelle de maïs OGM MONSANTO/GEVES\*. Importante confrontation avec les forces de l'ordre. Plusieurs dizaines de blessés chez les FV.

27/09 - Valdivienne (86) - Fauchage nocturne de la parcelle visée le 25/09/2004.

3/10 - Veros-act-Chagnat (21) - Fauchage nocturne d'essais de maïs OGM AVALIS VHT\* insecticide.

16/10 - Auch (32) - Plainte de 22F Centre\* pour «coups et blessures volontaires avec armes par personnes ayant autorité» suite à l'action du 5/09/2004. Classe sans suite.

7/11 - Toulouse (31) - Rassemblement des FV pour un bilan des actions 2004.

8/11 - Toulouse (31) - 1<sup>ère</sup> instance suite au fauchage du 25/07/2004. *Rendu (11/01/2004) : les 222 comparants volontaires sont acceptés par les juges. Appel le 20/09/2005.*

19/11 - Caen (14) - Le CRIEEN\* reçoit plus de 5000 pages de la CGB, relatives à l'évaluation de 4 OGM. Les tests pratiqués sur les rats n'y figurent pas et de nombreuses informations sont tronquées et/ou absentes pour «raison de confidentialité».

29/11 - Nouveau vote du Comité de réglementation et nouveau référendum. Passage en force et présentation au Conseil des Ministres de l'Union le 24/06/2005.

2/12 - Saumur (49) - Suite aux pollutions OGM détectées l'été 2000, 1<sup>ère</sup> instance pour 2 anciens dirigeants de «Golden Harvest Zelder» pour «tromperie sur le poids et le contenu d'un produit par la campagne 1999 et 2000 de plusieurs dizaines de tonnes de semences de maïs sans un prévenir leurs clients. *Rendu (21/12/2004) : 3 000€ d'amende chacun + 5 000€ de D/T\* versés à la CP\*.*

14/12 - Riom (63) - 1<sup>ère</sup> instance suite au fauchage du 14/08/2004. *Rendu (14/12/2004) : les 167 comparants volontaires sont acceptés par les juges. Appel le 14/09/2005.*

28/01 - Loriet (56) - Blocage au port du déchargement de 32 000 tonnes de tourteaux de soja OGM VHT\* argentin à l'appel du Collectif des FV, de la CP\* et de Greenpeace.

31/03 - Suite de la CADA\* pour une nouvelle demande du CRIEEN\* à accéder aux données scientifiques d'évaluation du MON863 : refus pour cause de confidentialité.

13/04 - Orléans (45) - 1<sup>ère</sup> instance suite au fauchage du 14/08/2004. *Rendu (13/04/2005) : Refus des comparants volontaires par les juges. Revot au 27/10/2005.*

6/04 - Pau (64) - Sur saisie du tribunal administratif (8/09/2004) par le préfet du Gers, annulation de la délibération du 11/06/2004. Appel le 15/05/2007.

15/04 - Mission d'information parlementaire «Enjeux des essais et de l'utilisation des OGM».

14/08 - Valdivienne (86) - Les Faucheurs/Semenciers volontaires emencent un champ desai de maïs OGM MONSANTO et du maïs bio.

9/06 - Munich (Allemagne) - Suite à une plainte de Greenpeace, le tribunal oblige MONS

- 03/07 - Antioingt (63) • Fauchage nocturne d'une parcelle d'essai de maïs OGM BIOGEMMA.
- 08-17/07 - Grézet-Cavagnan (47) • Mise en place de ruches avec scellés sous contrainte à 400, 1200 et 1500 mètres de champs OGM. Idem pour du maïs bio population. Contamination moyenne du maïs : 0,1 à 0,3%. Contamination moyenne du pollen : de 32 à 46%. Référé Le 5/04/2007.
- 13/01 - Nèze (57) • Fauchage nocturne partiel d'un essai de maïs OGM MONSANTO VrTH\* insecticide.
- 15-16/07 - Courmon d'Auvergne (63) • 3<sup>ème</sup> Assemblée générale des FV
- 26/07 - Paris (75) • Référé de C. MENARA et P. MÉTGE à l'encontre de Greenpeace. *Rendu (mi-juillet), intersection de la publication sur internet d'une carte géographique des localités OGM suivies par solidarité de nombreuses associations (WWF, CP\*, Alliance pour la planète, etc.) décident de la mettre en ligne.*
- 27/07 - Grézet-Cavagnan (47) • Fauchage par Greenpeace de maïs commercial MON810\* de façon à former un cercle marqué d'une croix.
- 30/07 - Ox-Saint-Hilaire (31) • Fauchage de maïs commercial MON810\* F\* insecticide le 26/08/2007 suite à 26 *numéros de presse* (présidentielle pour J. BOVE, Grenelle de l'environnement, etc.).
- 30/07 - Daux (31) • Fauchage nocturne de maïs OGM PIONEER insecticide et VrTH\* 1<sup>ère</sup> instance Le 5-6/06/2008.
- 30/07 - Castelsarrasin (82) • Fauchage nocturne d'une parcelle de maïs (peut être anti-OGM).
- 14/08 - Sarriy-sur-Nied (57) • Fauchage nocturne complet d'un essai de maïs OGM MONSANTO VrTH\* insecticide déjà visé le 13/07/2006.
- 14/08 - Villereau (45) et Santilly (28) • Fauchages nocturnes d'essais de maïs OGM MONSANTO VrTH\* insecticide. 1<sup>ère</sup> instance Le 26/02/2007.
- 19/08 - Mieux (32) • Fauchage de maïs commercial MON810\*.
- 22/08 - Carbone (31) • Premier fauchage nocturne d'une parcelle de maïs commercial MON810\*.
- 27/08 - Antioingt (63) • Fauchage nocturne de maïs OGM BIOGEMMA déjà visé le 03/07/2006.
- 27/08 - Grézet-Cavagnan (47) • Fauchage de maïs commercial MON810\*. 1<sup>ère</sup> instance Le 13/10/2006.
- 12/09 - Castelnaud d'Estrétefonds (31) • Fauchage nocturne d'une parcelle de maïs commercial MON810\*.
- 13/09 - Castelnaud d'Estrétefonds (31) • Les forces de l'ordre surveillent toute la journée la parcelle OGM. Fauché 5 heures avant.
- 18/09 - Dax (40) • 1<sup>ère</sup> instance pour 2 prévenus suite au fauchage du 31/08/2005. *Rendu (20/11/2006) : 3 à 6 mois avec sursis + 3 000€ d'amende chacun.*
- 20/09 - Carcassonne (11) • 1<sup>ère</sup> instance suite à la plainte du 18/03/1998. *Rendu (13/12/2006) : 15 000€ d'amende individuelle à l'encontre de 2 anciens PDG d'AGSERRV. Appel Le 12/09/2007.*
- 23/09 - Lugos et Salles (63) • Fauchage de maïs commercial MON810\*.
- 20-25/10 - Riom (63) • Audition des membres du collège solidaire « Construire un Monde Solidaire » et de la CANVA (Coordination de l'Action Non-violente de l'Arche de Lanza del Vasto) par le juge d'instruction en tant que témoins assistés suite à la plainte du 15/06/2005. *Suite Le 13/01/2007.*
- 26/10 - Samazan (47) • Inspection citoyenne des FV et Greenpeace pour vérifier la présence de maïs OGM à la coopérative Terre du sud.
- 4/11 - Lugos (63) • Neutralisation d'un silo de 2500 tonnes de maïs commercial MON810\*. Le transgéniculateur tire 1 coup de feu. 1<sup>ère</sup> instance Le 27/08/2008.
- 10/11 - Ramanathapuram (Inde) • Fauchage par le feu d'un essai de riz OGM.

- 31/07 - Paris (75) • Rencontre des FV avec la secrétaire d'État à l'Écologie N. KOSCIUSKO-MORIZET.
- 4-5/08 - Journées d'actions pour un moratoire sur les OGM.
- 5/08 - Murviel-lès-Béziers (34) • Fauchage symbolique de maïs-semences MON810\*. 1<sup>ère</sup> instance Le 28/08/2009.
- 6/08 - Lussas (07) • Fauchage nocturne d'un essai de maïs OGM LIMAGRAIN.
- 16/08 - Murviel-lès-Béziers (34) • Fauchage nocturne complet d'un maïs-semence déjà visé le 5/08/2007.
- 17/08 - Silves (Portugal) • Fauchage d'une parcelle de maïs commercial MON810\* par le « Movimento Verde Eufémia ».
- 18/08 - Poinville (28) • Fauchage d'un essai de maïs OGM MONSANTO VrTH\* et/ou insecticide. 1<sup>ère</sup> instance Le 9/10/2007.
- 20/08 - Mauroux (32) • Fauchage de 4 essais de maïs OGM MONSANTO VrTH\* insecticide.
- 20/08 - Sauvetat (32) • Fauchage d'un essai de maïs OGM BIOGEMMA exposé au stress hydrique.
- 25/08 - Verdun-sur-Garonne (82) • Fauchage et dépôt de maïs commercial MON810\* devant le site Monsanto de Monbéqui (82).
- 1/09 - Lussas (07) • Fauchage de 3 parcelles de maïs commercial MON810\*.
- 1/09 - Villedebert (11) • Fauchage de maïs commercial MON810\*.
- 7/09 - Charcé-Saint-Hellier-sur-Aubance (49) • Fauchage nocturne de maïs-semence MON810\* de la société TERRENA. 1<sup>ère</sup> instance Le 3/12/2008.
- 13/09 - Montpellier (34) • Appel suite à la plainte du 18/03/1998 et à la 1<sup>ère</sup> instance du 20/09/2006. *Rendu (8/11/2007) : confirmation des peines de 1<sup>ère</sup> instance.*
- 19/09 - Carcassonne (11) • 1<sup>ère</sup> instance suite à l'action du 13/04/2006 pour « entrave à la liberté de travail » et au rapport du 7/03/2007. *Report au 2/07/2008 en attente des conclusions du Grenelle.*
- 19/09 - Cornille les Caves (49) • Fauchage nocturne de maïs-semence MON810\* de la société TERRENA.
- 21/09 - Pont-du-Château (63) • Fauchage d'une parcelle de semences de MON810\*.
- 24/09 - Loudun-Basses (86) • Fauchage nocturne de 2 parcelles de maïs-semence MON810\*.
- 6 au 13/10 - Marche Poinville (28) → Chartres (45) → Paris, 120km, pour « le moratoire, la liberté et le droit de produire et consommer sans OGM » avec un rassemblement à l'Hôtel de Ville de Paris.
- 8/10 - Lanusjols (12) • Fauchage de maïs commercial MON810\*.
- 9/10 - Chartres (28) • 1<sup>ère</sup> instance pour les « 58 de Poinville » suite au fauchage du 18/08/2007. *Reporté au 05/04/2008 sur demande du procureur afin de connaître les conclusions du Grenelle de l'environnement.*
- 18/10 - Civaux Valdivienne (86) • Fauchages nocturnes de multiples essais de maïs OGM SYNGENTA/MONSANTO VrTH\* et/ou insecticide.
- 25 au 27/10 - Paris (75) • Conclusions de la table ronde OGM du Grenelle de l'environnement : renforcement des connaissances et de la recherche publique sur les OGM et les biotechnologies ; mise en place du HCB\* ; adoption d'une loi sur les biotechnologies avant la fin du printemps 2008 ; activation de la clause de sauvegarde sur le maïs MON810\* jusqu'à l'entrée en vigueur d'une loi relative aux biotechnologies.
- 12/11 • Suite au discours de N. SARKOZY («...doute sur les intérêts actuels des OGM-pesticide...»), le CP\* demande une amnistie concernant l'ensemble des actions anti-OGM.

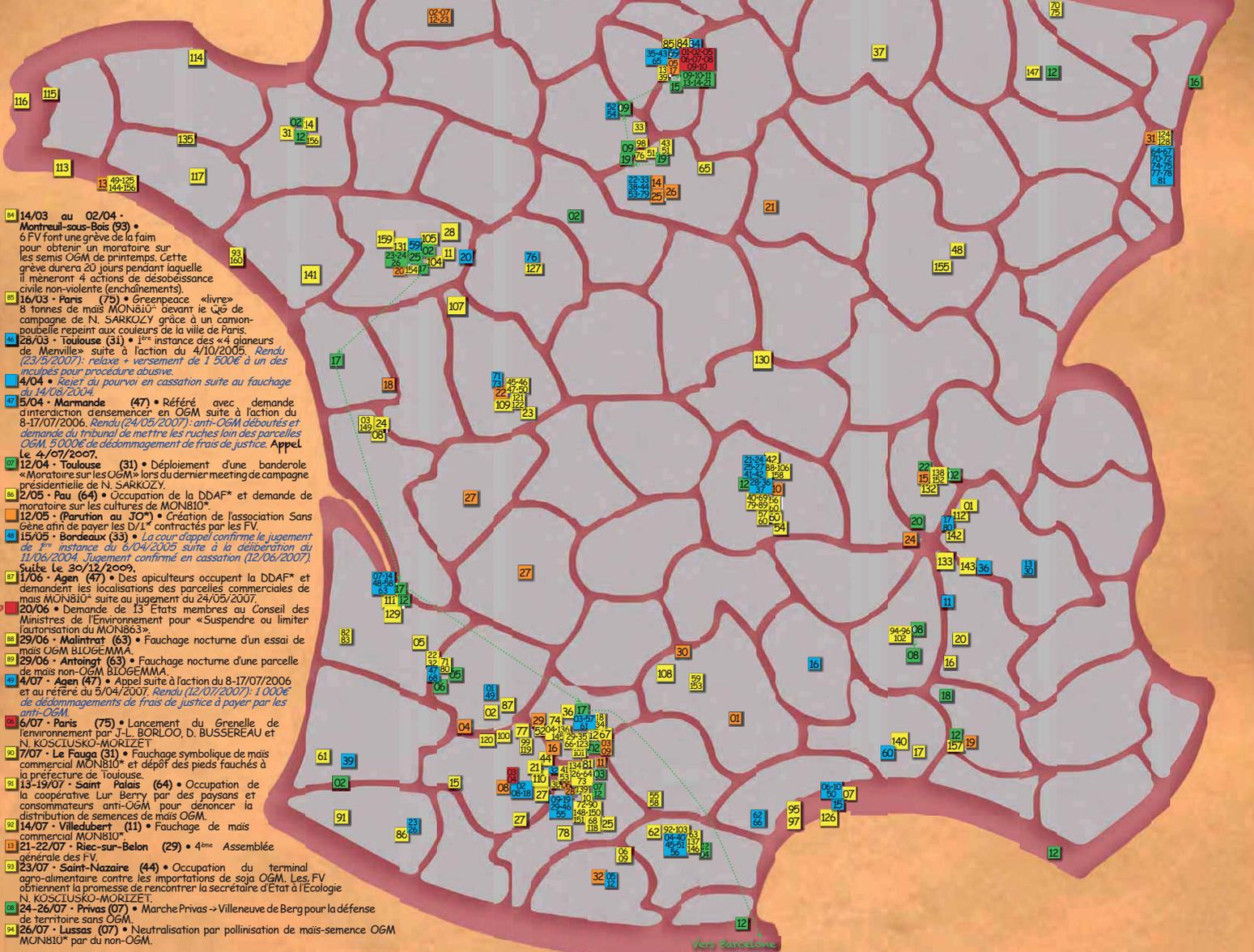
- 22/11 - Monbrun (32) • Neutralisation nocturne de silos de maïs commercial MON810\*.
- 15/12 - Bassens (33) • Blocage des silos portuaires de stockage OGM.
- 15/12 - Moideux-Détourbe (38) • Occupation d'un silo de maïs pour dénoncer la présence d'OGM.
- 17-18/12 - Orléans (45) • Rédaction de « L'Appel d'Orléans » pour un printemps sans OGM en marge du procès en appel des « 32 de Villereau ».
- 17-18/12 - Orléans (45) • Procès en appel des « 32 de Villereau » suite au fauchage du 14/08/2006 et à la 1<sup>ère</sup> instance du 26/02/2007. *Rendu (26/01/2008) : confirmation des peines de 1<sup>ère</sup> instance mais restitution des droits civiques. Au civil : L'expert M. Faucher (1), est contesté par MONSANTO Cassation Le 4/11/2009.*
- 21/12 - Concarneau (29) • Blocage de Coopagri-Bretagne afin d'obtenir des infos sur le soja stocké.

## 2008

- 3-11/08 - Paris (75) • Grève de la faim d'une vingtaine de FV pour l'activation par la France d'une clause de sauvegarde interdisant la culture commerciale du MON810\*.
- 11/01 • Le gouvernement français engage la clause de sauvegarde qui interdit la culture du maïs MON810\* jusqu'à sa réévaluation par les instances européennes.
- 11/01 - Ploegrat (22) • Blocage de l'entreprise de nutrition animale Guyomarch-Nutrêa et dénonciation des importations d'OGM.
- 5/02 - Paris (75) • Retraite aux flambeaux devant le Sénat à l'occasion des débats sur la loi OGM. • Eclairons nos élus.
- 21/03 - Landernau (29) • Occupation du siège de Coopagri-Bretagne contre les importations d'OGM.
- 29/03 - Avignon (84), Bordeaux (33), Clermont Ferrand (63), Lille (59), Nancy (54), Perpignan (66), Rennes (35), Toulon (83), Toulouse (31) • Journée nationale pour la liberté de produire et consommer sans OGM.
- 1<sup>ère</sup> - 4/04 - Paris (75) • Campement/Veille citoyenne devant l'Assemblée nationale à l'occasion du premier passage de la loi OGM.
- 8/04 - Chartres (28) • 1<sup>ère</sup> instance pour les « 58 de Poinville » suite au fauchage du 18/08/2007 et au rapport du 9/10/2007. *Rendu (5/06/2008) : relaxe au nom de l'état de nécessité. Appel Le 18/11/2009.*
- 9/05 - Brest (29) • Blocage du port de commerce et dénonciation du manque de traçabilité des animaux nourris aux OGM.
- 11/05 - Paris (75) • Manifestation devant l'Assemblée Nationale pour la deuxième lecture et le vote de la loi OGM. La loi est rejetée. Mise en place d'une commission paritaire mixte.
- 20/05 • Annonce de l'arrêt des essais OGM en France par Limagrain.
- 20-22/05 • Vote de la loi encadrant la culture de plantes OGM et qui crée un « droit de fauchage ». Elle retranscrit en droit national la directive européenne 2001/18/CE. Promulgation Le 26/06/2008.
- 30/05 - Augsburg (Allemagne) • Suite à une plainte de l'été 2005, le tribunal considère que tout produit apicole contenant du pollen OGM ne peut être mis sur le marché, à défaut de son autorisation pour l'alimentation. Mais aussi que l'apiculteur n'a pas à exiger de l'État de Bavière une protection. Il doit déplacer ses ruches en zone sans OGM. Les 2 parties font appel à la Cour administrative de Bavière qui, pour trancher le litige, pose des questions préjudiciaires à la CJUE. *Suite Le 6/09/2011.*
- 5-6/06 - Toulouse (31) • 1<sup>ère</sup> instance pour les « 41 de Saint Hilaire » et les « 5 de Daux » suite aux actions du 30/07/2006. *Rendu (4/09/2008) : 180 jours/ amendes à 100€ pour un prévenu, 120 jours/amendes à 100€ pour 4 néoactives, 1 à 2 mois de sursis pour les autres + 17 78€ de préjudice moral et matériel pour le transgéniculateur + 3 892€ de préjudice moral et matériel pour PIONEER.*
- 13/06 - Saint-Aloüestre (60) • Blocage du site de la CECAB pour dénoncer les pratiques des coopératives brétoises dans le domaine des OGM.
- 13/06 - Zürich (Suisse) • Fauchage d'un essai de maïs OGM d'un institut universitaire.
- 25/06 - Orsay (91) • Manifestation de soutien au généticien et lanceur d'alerte C. VÉLOT dans son université.
- 25/06 - Strasbourg (67) • Manifestation franco-allemande devant le Parlement Européen contre les cultures commerciales de MON810\*.
- 30/06 - Beaumont-sur-Leze (31) • Fauchage nocturne d'un essai de maïs OGM MONSANTO VrTH\* et/ou insecticide.
- 30/06 - Mauroux (32) • Fauchage nocturne d'un essai de maïs OGM MONSANTO VrTH\* et/ou insecticide.
- 30/06 - Condom (32) • Fauchage nocturne de 2 essais de maïs OGM SYNGENTA/PIONEER.
- 2/07 - Carcassonne (11) • 1<sup>ère</sup> instance suite à l'action du 13/04/2006 et au rapport du 19/09/2007. *Rendu (17/09/2008) : relaxe.*

## 2007

- 13/01 • Appel à soutien des FV suite à la décision judiciaire du 27/07/2005. Plusieurs centaines d'« Intervenants Bienfaiteurs » écrivent au juge d'instruction pour être entendus et mis en examen (tout en contestant la qualification de « cassation ») en tant que co-participant aux actions collectives de fauchage d'OGM. *Suite Le 19/01/2007.*
- 18/01 - Riom (63) • Mise en examen de 3 FV suite à la garde à vue du 11/01/2006. Non-lieu le 15/05/2009.
- 25/01 - Versailles (78) • Appel pour les « 9 de Guyancourt » suite au fauchage du 23/07/2003 et à la 1<sup>ère</sup> instance du 11/11/2005. *Rendu (22/03/2007) : 3 mois de sursis + 1 000€ d'amende chacun + 6 000€ solidaires de D1\**
- 7/02 • Rejet du pourvoi en cassation suite au fauchage du 25/07/2004.
- 26-27/02 - Orléans (45) • 1<sup>ère</sup> instance des « 32 de Villereau » suite au fauchage du 14/08/2006. *Rendu (24/05/2007) : 3 à 4 mois avec sursis + 1500 à 3000 d'amende pour chacun + 1 à 2 ans de privation des droits civiques + 2 mois avec sursis pour refus de prélèvement ADN par le centre eux. Appel Le 17/12/2007.*
- 7/03 - Carcassonne (11) • 1<sup>ère</sup> instance suite à l'action du 13/04/2006. Demande de nullité d'un PV de gendarmerie fautive. Reporté au 19/09/2007.
- 19/03 - Coen (14) • Le CRIGEN\* publie les résultats inquiétants de sa contre-expertise réalisée à partir du dossier scientifique fourni par Monsanto sur le maïs MON863.



- 11/07 - Montauban (82) • Référé d'heure à heure suite à la découverte sur la commune de Lagrais d'un champ illégal de MON810\* par les FV et d'une plainte de la CP\* Anti-OGM 82, Amis de la Terre, FNAB\* et Greenpeace contre le SRPV\*. Rendu (11/07/2008) : prélèvements sous contrôle d'heures le lendemain 12/07/2008. **Suite Le 15/07/2008.**
- 12-13/07 - Grigny (69) • 5<sup>ème</sup> Assemblée générale des FV
- 15/07 - Lagrais (82) • Broyage des parcelles suspectes par le propriétaire sous contrôle des FV. Les SRPV sans attendre le résultat des analyses du 18/07/2008 : 6 des 7 parcelles sont les MON810\* interdits. **Suite Le 17/12/2009.**
- 17/08 - Civaux, Valdeienne (86) • Fauchage nocturne de 2 parcelles dessais de maïs MONSANTO/PIONEER VRTH\* et/ou insecticide.
- 15/08 - Civaux, Valdeienne (86) • Fauchage de 2 parcelles dessais de maïs MONSANTO/PIONEER VRTH\* et/ou insecticide. 1<sup>ère</sup> instance Le 14/06/2011.
- 20/08 • Annonce de Monsanto que 100% de ses essais OGM en France ont été fauchés et déclarés : « Un pays qui laisse une poignée d'obscursitarsiens saccager sa recherche se prive de toutes les promesses de progrès que celle-ci porte pour le présent et pour l'avenir, et ce au détriment des citoyens et des consommateurs de ce pays ».
- 27/08 - Bordeaux (33) • 1<sup>ère</sup> instance suite à l'action du 4/11/2006. Rendu (23/02/2009) : 200 jours/amende à 6€ pour J. BOVE et 3 mois de sursis pour les 11 autres prévenus. 160 jours/amende à 60€ pour «violences volontaires avec armes» du transgéniqueur. Appel Le 23/09/2009.
- 24/09 • «Sans Génus» annonce pouvoir régler les D/1<sup>er</sup> de BIOGEMMA, suite au fauchage du 14/08/2004 afin d'éviter une saisie des biens.
- 21/10 • Annulation par le Conseil d'Etat de l'autorisation d'essai fauché le 14/08/2004.
- 27-28/10 - Paris (75) • Lancement des «Semeurs Volontaires».
- 4/11 • Rejet du pourvoi en cassation suite au fauchage du 14/08/2006. CEDH\* Le 8/02/2011.
- 3-5/12 - Angers (49) • 1<sup>ère</sup> instance pour 9 prévenus suite au fauchage du 7/09/2007. Rendu (18/01/2009) : 30 jours/amende à 5€ pour un et à 4 mois avec sursis pour les 8 autres. 2000€ d'amende pour le 9<sup>ème</sup> prévenu.
- 5/12 - Nîmes (30) • Le tribunal administratif reconnaît la légalité de la délibération du Thor en tant que «Commune sans OGM».
- 17/12 - Montauban (82) • Suite au procès du 11/07/2008, condamnation du transgéniqueur à 1500€ d'amende avec sursis + 1€ symbolique de D/1<sup>er</sup>.

## 2009

- 8-18/04 - Angers (49) • Départ de la «Caravane des résistances populaires» vers l'Espagne (Barcelone et Saragosse) en soutien au mouvement anti-OGM espagnol «Transgénics Fora».
- 20/05 - Bolène (84) • Inspection citoyenne du CETIOM\* pour dénoncer les plantes VRTH\* obtenues par mutagenèse et pourtant exclues de la législation sur les OGM.
- 20/06 - Marche Grenville-en-Beauce (45) • Toury (45) 16 km, site de MONSANTO. Paiement des 73 000€ de D/1<sup>er</sup> suite au fauchage du 14/08/2004 en réclamant à ce que «Monsanto paye ses crimes» (agent orange, PCB, OGM, RoundUp, etc.).
- 14/07 - Fontenay-le-Comte (85) • 6<sup>ème</sup> Assemblée générale des FV
- 25/08 - Montech (82) • Occupation du site PIONEER pour dénoncer les OGM VRTH\* mutés.
- 27/08 - Suhl (Allemagne) • Emprisonnement du faucheur M. GRÖLM du collectif «Gendreck weg!» (Halle à la saleté génétique) suite au fauchage du 22/07/2007 et au refus de payer l'amende de 1 000€.
- 28/08 - Béziers (34) • 1<sup>ère</sup> instance pour 2 FV suite au fauchage du 5/08/2007. Cassez au 25/08/2009 pour problème de compétence par le tribunal de Montpellier.
- 4/09 - La Défense (92) • Rencontre avec D. DRON, conseiller du Ministre de l'Environnement J.-L. BORLOU, à propos des plantes VRTH\* mutées.
- 7/09 - Colmar (68) • Fauchage des griffons de vigne sur des porte-griffes OGM INRA par un militant. 1<sup>ère</sup> instance Le 7/10/2009.
- 12/09 - Condrieu (69) • Inspection citoyenne dans les champs pour trouver des tournecols mutés VRTH\*.
- 23/09 - Bordeaux (33) • Appel pour 12 prévenus suite à l'action du 4/11/2006 et à la 1<sup>ère</sup> instance du 10/07/2008. Rendu (25/11/2009) : 1 an avec sursis + 18 mois de mise à l'épreuve + 12 000€ d'amende pour J. BOVE et 3 mois avec sursis pour les autres.
- 7/10 - Colmar (68) • 1<sup>ère</sup> instance suite au fauchage du 07/09/2009. 1<sup>er</sup> prévenu : destruction de biens destinés à l'utilité publique. Rendu (15/01/2009) : 1000€ d'amende et 18 mois de sursis. Appel Le 25/06/2010.
- 18-20/11 - Versailles (78) • Appel pour les «58 de Poivreille» suite au fauchage du 18/08/2007 et à la 1<sup>ère</sup> instance du 8/04/2008. Rendu (22/01/2010) : 3 mois de sursis + 1 000€ d'amende pour 53 prévenus et 120 jours/amende à 30€ pour 5 récidivistes + 14 000€ solidaires de D/1<sup>er</sup>. Cassation. Le 3/05/2011.
- 21/11 - Loriens (65) • Blocage d'une cargaison de 46 500 tonnes de soja OGM importé.
- 30/11 - Paris (75) • Rencontre FV/Ministère de l'Agriculture à propos des importations d'OGM.
- 30/12 • Sur saisie du Conseil Général du Gers, le Conseil d'Etat casse tous les jugements interdisant au Conseil Général du Gers d'avoir délibéré sur les OGM le 11/06/2004. **Suite Le 25/08/2009.**
- 12/01/2009 - Ile de Guim • Premier lâcher de moustiques OGM transgéniques dans l'environnement par la société Oxitec, étroitement liée à SYNGENTA. Ce moustique (Aedes aegypti), est doté d'un gène le tuant sauf en cas d'administration de tétracycline, un antibiotique commun. Il se développe suffisamment pour pouvoir se reproduire, mais sa progéniture, privée d'antibiotiques, meurt avant d'avoir atteint le stade adulte. **Suite Le 21/12/2010.**

## 2010

- 25/02 - Béziers (34) • 1<sup>ère</sup> instance pour 2 prévenus suite au fauchage du 05/08/2007 et au report du 28/08/2009. Rendu (02/04/2010) : 1500€ d'amende pour J. BOVE et J. LBARRONDO.
- 25/03 - Paris (75) • 1<sup>ère</sup> instance pour 13 prévenus suite au fauchage de 2 parcelles d'importations d'OGM.
- 25/06 - Colmar (68) • Appel suite au fauchage du 07/09/2009 et à la première instance du 7/10/2009. Renvoi au 29/11/2010 sur demande de l'INRA.
- 30/06 - Hawaï • Fauchage de plus de 8 500 plants de Papaye OGM «Rainbow» génétiquement vaccinés contre le virus «Ringspot» pour un préjudice estimé à plus de 100 000 dollars.
- 9-11/07 - Le Thor (84) • 7<sup>ème</sup> Assemblée générale des FV
- 12/07 - Torroella de Montgrí (Espagne) • Fauchage d'un essai de maïs OGM SYNGENTA.
- 24/07 • Sorigny et Saint-Branches (37) • Premier fauchage de tournecol muté VRTH\* 1<sup>ère</sup> instance Le 26/11/2012.
- 25/07 - Colmar (68) • Fauchage des 70 porte-griffes OGM de vigne INRA. 1<sup>ère</sup> instance Le 28/09/2011.
- 25/08 - Luxembourg • Saisie de la CJUE\* sur le Conseil Général du Gers, pour faire annuler la décision de la CE\* du 28/07/2010 autorisant l'importation et la mise en marché de 6 nouvelles variétés OGM, au motif que le Gers a bien compétence en matière d'OGM («objet d'intérêt départemental»). A suivre...
- 4/10 - Bordeaux (33) • Fauchage d'une parcelle de maïs identifiée comme OGM par un organisateur d'une exposition du Jardin Botanique sur la biodiversité cultivée.
- 11-12/10 - Marmande (47) • 1<sup>ère</sup> instance pour 86 FV pour délit de fauchage (loi de 2008) suite au fauchage du 02/09/2006. Rendu (16/11/2010) : 120 jours/amende à 50€ pour 4 récidivistes et 2 mois avec sursis pour les 82 autres.
- 17/10 - Saint-Léopardin-d'Auvergne (83) • Revendication du fauchage nocturne de tournecol muté commercial PIONEER VRTH\* Express Sun.
- 18/11 - Inde • Fauchage de 30 acres de riz OGM sous brevet Dupont de Nemours par des paysans du KRRS. Ce riz était destiné à produire des lignées hybrides.
- 23/11 - Paris (75) • 1<sup>ère</sup> instance en diffamation de G.-S. SÉRALINI à l'encontre de M. FELOUS, P<sup>re</sup> de l'ex-CGB\* et de l'AFBV (Association Française des Biologistes Végétaux). Rendu (18/01/2011) : condamnation à 1€ de D/1<sup>er</sup> à l'encontre de M. FELOUS puis mise en examen pour «faux et usage de faux». Procès à venir.
- 29/11 - Colmar (68) • Appel suite au fauchage du 07/09/2009, à la 1<sup>ère</sup> instance du 07/10/2009 et au renvoi du 25/06/2010. Rendu (17/01/2011) : 1 mois de prison avec sursis + 2000€ d'amende + 2000€ de frais de justice + 50 019,77€ de D/1<sup>er</sup> + 12/12/2010 - Malaisie • Non-audition de moustiques OGM dans l'environnement par la société Oxitec après celui des Iles Caiman (voir fin 2009). **Suite courant mars 2011.**

## 2011

- 8/02 - CEDH\* (requête du 28/04/2009) suite à la cassation du 4/11/2008. Rendu : irrecevabilité du recours sur le fauchage, recours recevable pour le refus de prélèvement ADN et l'attente à la vie privée. La France propose le 30/09/2011 un «règlement amiable» avec 1 500€ à chacun des «32 de Villereau» + 1 un des «49 d'Orléans» + 1 un des «11 d'Avellan». Refus unanime de cette tractation et diffusion à la presse. Règlement amiable interrompu pour «violation de l'obligation de confidentialité des négociations».
- Courant mars - Brésil • Non-audition de moustiques OGM dans l'environnement par la société Oxitec, étroitement liée à Syngenta suite à ceux de Malaisie et des Iles Caiman (voir fin 2009 et 21/12/2010).
- 3/05 • Rejet du pourvoi en cassation des «57 de Poivreille» suite au fauchage du 18/08/2007.
- 5/05 - Saint-Allouestre (56) • Occupation du site de la CECAB (aliments pour bétail) et dénonciation des importations d'OGM.
- 20-22/05 - Rablay-sur-Layon (49) • 8<sup>ème</sup> Assemblée générale des FV.
- 23/05 - Beaucauzé (49) • Occupation citoyenne de l'INRA\* afin de protester contre les recherches sur des poigniers et pompiers transgéniques.
- 29/05 - Wetteren (Belgique) • «Grand échange de patate» sur un essai de pommes-de-terre OGM par le «Field Liberation Movement». Plusieurs dizaines de FV ont participé. **Suite Le 9/08/2011.**
- 14/06 - Poitiers (86) • 1<sup>ère</sup> instance pour 8 prévenus suite au fauchage du 15/08/2008. Rendu (28/06/2011) : relaxe pour vice de forme. Appel. Le 13/01/2012.
- 30/07 - Feyzin (69) • Fauchage symbolique de tournecol muté VRTH\* et dépôt des pieds fauchés devant le bureau parlementaire du P<sup>re</sup> de la commission sur le risque ambrosie.
- 28/08 - Saint-Martin-d'Août (26) • Fauchage d'une parcelle de tournecols mutés VRTH\*.

- 6/09 - Luxembourg • La CJUE\* suit l'avis du plaignant-apiculteur de l'été 2005. Elle établit que, faute d'autorisation du pollen OGM de MON810\* pour l'alimentation humaine, le miel en contenant ne peut être commercialisé. Elle considère ainsi que la réglementation sur les OGM (autorisation préalable, étiquetage, etc.) est applicable aux miels contenant des OGM, malgré la faible quantité d'OGM ou le caractère involontaire de sa présence. **Suite Le 8/05/2012.**
- 13/09 - Paris (75) • Fauchage symbolique de tournecols mutés VRTH\*.
- 28-30/09 - Colmar (68) • 1<sup>ère</sup> instance des «60 de Colmar» suite au fauchage du 15/08/2010. Rendu (14/10/2011) : 60 jours/amende à 20€ pour 6 récidivistes, 2 mois de sursis pour les autres, 57 000€ de D/1<sup>er</sup>, 1€ symbolique pour préjudice moral. Appel. Le 20/05/2012.
- 11/11 - Saint-Géraud (65) • Blocage de Glon Sanders, pour protester contre l'utilisation des OGM dans la filière d'alimentation animale.
- 28/11 • Le Conseil d'Etat annule la clause de sauvegarde du 11/01/2008 sur le maïs commercial MON810\*.
- 12/12 - Bruxelles • La CE\* valide la décision de la CJUE du 06/09/2011.
- 12/12 - Paris (75) • Les FV FNAB\* CP\* FNAB\* Greenpeace sont recrus, à leur demande, au Ministère de l'Ecologie suite à l'annulation du moratoire sur le MON810\* et défendent la mise en place d'un nouveau.

## 2012

- 6/01 - Montbéli (82) • Blocage du site de Monsanto par les apiculteurs suite à la décision de la CE\* du 12/12/2011.
- 13/01 - Poitiers (86) • Appel suite au fauchage du 15/08/2008 et à la 1<sup>ère</sup> instance du 14/06/2011. Rendu (16/02/2012) : 200 jours/amende à 6€ pour J. BOVE. 100 jours/amende à 6€ pour 2 autres et 300 à 600€ d'amende pour le reste. Appel Le 24/02/2012.
- 16/01 • Annonce par BASF de l'arrêt de ses recherches sur les OGM en Europe.
- 23/01 - Trébes (11) • Neutralisation de sacs de semences de maïs MON810\* au sein du site Monsanto. Demande de moratoire interdisant ces cultures.
- 20/02 - Lyon (69) • Occupation de la DRAAF\* et demande d'interdiction du maïs MON810\*.
- 21/02 - Toulouse (31) • Occupation de la DRAAF\* et demande d'interdiction du MON810\*.
- 22/02 - Nîmes (30) • Occupation de la DDTM\* et demande d'interdiction du MON810\*.
- 28/02 • Lancement officiel de «GENIUS\*» jusqu'au 12/2019. Budget de plus de 21 millions €.
- 7/03 - Nantes (44) • Occupation de la DRAAF\* et demande d'interdiction du MON810\*.
- 16/03 • Le Premier Ministre F. FILLON annonce avoir pris une «mesure conservatoire» pour suspendre la mise en culture de maïs commercial MON810\*, dans l'attente de la prise de position de la CE\*.
- 26/03 • Rejet du pourvoi en cassation suite au fauchage du 15/08/2008.
- 8/05 - Augsburg (Allemagne) • Suite à une plainte de l'été 2005, la Cour suit l'avis de la CJUE\*. Elle reconnaît le préjudice de K-H BABLOK concernant la destruction de son miel... mais précise que «La recherche en génétique contribue davantage au bien-être de la société que la destruction de la santé humaine et l'environnement». Donc, les interactions des OGM avec l'écosystème sont involontaires mais avant tout un objet indispensable de la recherche. **Suite Le 17/09/2012.**
- 9/05 - Gem (Belgique) • Inspection citoyenne du «Field Liberation Movement» de la «Grande Bièvre Vallée». Les FV sont de la partie.
- 17-19/05 - Sainte-en-Puisaye (89) • 9<sup>ème</sup> Assemblée générale des FV.
- 27/05 - Harpenden (Angleterre) • Action «Take the floor back» contre un blé OGM issu d'un programme de recherche publique. Une vingtaine de FV sont présents.
- 8/06 - Colmar (68) • Les Amis de la Terre, Nature & Progrès, la CP\* Alsace, Semer et Paysans Alsace et les 60 prévenus de Colmar déposent plainte contre l'INRA Colmar pour illégalité de l'essai de vignes transgéniques du 01/01/2010 au 16/05/2010, autorisations à l'appui. Face aux exorbitantes sommes de consignation réclamées par la justice, seuls Les Amis de la Terre et un vigneron alsacien continuent à porter la plainte, tous les autres devenant partie civile. Rendu (13/11/2012) : «Classement sans suite» par «Manque de preuve». **Suite Le 30/05/2013.**
- 20/06 - Colmar (68) • Appel pour les «60 de Colmar». Rendu (20/06) : report au 19/03/2014 en attente de cassation de l'INRA.
- 23-24/06 - Poitiers (86) • Etats généraux de la biodiversité. Rédaction de la Charte de Poitiers. Le 12/12/2012.
- 14/07 - Aubervilliers (93) • Fauchage symbolique de tournecol VRTH\*.
- 9/08 - Gand (Belgique) • Suite à une plainte de Greenpeace contre l'essai de pomme de terre OGM fauché le 29/05/2011, rendu : illégalité de l'essai mais qui n'y a pas lieu d'arrêter «les conséquences préjudiciables à l'environnement résultant de ce test sans manifestes». **Suite Le 15/01/2013.**
- 1/09 - Issy (88) & Drôme (26) • Fauchage nocturne de 7 parcelles de tournecols mutés VRTH\*.
- 2/09 - Marcy l'Etoile (69) • Dépôt des tournecols mutés VRTH\* fauchés dans la nuit et sensibilisation du public lors de la manifestation «Rendez-vous de l'agriculture du Rhône».
- 8/09 • L'UN Delepierre et Yome le Fautocheur démantent la création de cette exposition photo itinérante retraçant la résistance aux OGM en France et en Europe. Elle sera expédiée chez l'imprimeur 10 mois plus tard, le 8/07/2013.
- 8/09 • G. Rivière-Weinstein sort livre «Faucheurs de science - Les fanatiques» dont dans nos campagnes.
- 17/09 - Braunschweig (Allemagne) • Le tribunal administratif supérieur de Basse Saxe reconnaît que l'administration, dans sa décision d'autorisation d'essai OGM, a un devoir de prévention du dommage subi par les apiculteurs et que la décision de la CJUE\* conditionne dorénavant les autorisations d'essais expérimentaux d'OGM.
- 19/09 - Caen (14) • Parution dans la revue scientifique internationale à comité de lecture «Food and Chemical Toxicology» de l'étude CRIGEN/Séralini sur la toxicité à long terme du maïs OGM MONSANTO NK603 VRTH\* et son herbicide RoundUp.
- 23/11 - Loriens (65) • Neutralisation de 2500 tonnes de soja OGM VRTH\* importé.
- 21/11 - Tours (37) • 1<sup>ère</sup> instance suite au fauchage du 24/07/2010. Rejet des comparants volontaires. Les 3 prévenus quittent le tribunal et 5 des 6 témoins refusent de témoigner. Rendu (25/03/2013) : 3 mois avec sursis pour 2 prévenus et relaxe pour le troisième + 5 500€ solidaires de préjudice moral + condamnation de 7 témoins à 350€ chacun pour... refus de témoignage! Appel. Le 9/04/2014.
- 17/11 - Beaucauzé (49) • 1<sup>er</sup> débat public contradictoire INRA\*collectifs anti-OGM suite à l'action du 23/05/2011.

## 2013

- 6/01 - Montbéli (82) • Blocage du site de Monsanto par des apiculteurs afin de protester contre la contamination du miel par les OGM.
- 15/01 - Dendermonde (Belgique) • 1<sup>ère</sup> instance pour 11 prévenus dont 1 FV accusés d'«Association de malfaiteurs» suite au fauchage du 29/05/2011. Les juges refusent les trois termes des FV qui quittent le tribunal. Rendu par défaut (12/02/2013) : 8 mois ferme pour 2 personnes, 6 mois ferme pour 3 autres et 1000€ avec sursis pour 6 démis. 2000€ de dommages individuels (ou 1 mois ferme, au choix) + 25 000€ solidaires de D/1<sup>er</sup> + 425€ solidaires de dommages civils. Seconde 1<sup>ère</sup> instance Le 28/05/2013.
- 24/01 - Beaucauzé (49) • 2<sup>ème</sup> débat public contradictoire INRA\*collectifs anti-OGM suite à l'action du 23/05/2011.
- 17/01 - Trébes (11) • Occupation de l'usine Monsanto contre la construction illégale de 60 silos géants.
- 3-5/05 - Burgindes (42) • 10<sup>ème</sup> Assemblée générale des FV.
- 25/05 - Planète Terre • 1<sup>ère</sup> instance mondiale déposée à Monsanto.
- 28/05 - Dendermonde (Belgique) • Seconde 1<sup>ère</sup> instance suite au fauchage du 29/05/2011 et jugement par défaut du 15/01/2013. Rendu (14/09/2013) : pour 1 prévenu, 3 à 6 mois de prison avec sursis pour «Association de malfaiteurs» + 1 000€ d'amende dont 500€ avec sursis + 25 000€ de D/1<sup>er</sup>. Appel. Le 28/10/2014.
- 30/05 - Colmar (68) • Recours auprès du Doyen des juges d'instruction pour la plainte contre l'INRA\* du 06/06/2012. Rendu : ouverture d'une information contre le 29/05/2011.
- 20/06 - Angers (49) • 3<sup>ème</sup> débat public contradictoire INRA\*collectifs anti-OGM suite à l'action du 23/05/2011.
- 13/07 - Saint-Cyr-en-Val (45) • L'INRA\* «fauche» son et le dernier essai plein champ d'OGM transgéniques de France (peupliers)!!!
- 14/07 - Beaucauzé (49) • Fauchage nocturne de 1000 plants de betteraves OGM VRTH\* de Syngenta.
- 11/06 - Oregon (USA) • Fauchage nocturne de 5500 plants de betteraves OGM VRTH\*.
- 20-21/07 - Bouzy-la-Forêt (45) • 10<sup>ème</sup> Assemblée des FV\*. Présence de 20 des 150 personnes OGM du Sérialisme, Belgique, Mexique, Nouvelle Calédonie, USA, Italie, Angleterre, Bénin... Enfant de l'Alt'Tour.
- 26/09 - Hawaï • Fauchage d'une centaine de plants de papayes OGM.
- 12/03 - Beaucauzé (49) • Plantage symbolique par les FV des 3 pieds de vigne bio à l'INRA\* en soutien aux 60 de Colmar pour leur procès en appel du 19/03/2014.
- 14/03 • Nouvel arrêt d'interdiction de la commercialisation, utilisation et la culture de MON810\* en application «des articles 1<sup>er</sup> et 5 de la Charte de l'environnement [...] qui justifieraient l'application du principe de précaution [...]».
- 19/03 - Colmar (68) • Appel pour les «60 de Colmar» suite au fauchage du 15/08/2010, à la 1<sup>ère</sup> instance du 28/09/2011 et au 1<sup>er</sup> appel du 20/06/2012. Rendu (14/05/2014) : relaxe pour le fauchage et coupables mais dispensés de peine pour la «Violation de domicile» • Cassation du Ministère Public. Le 28/05/2015.
- 1/04 - Fontenay sur Moselle (54) • Fauchage d'une parcelle de démonstration de Colza muté VRTH\* du CETIOM\*. **Suite Le 9/01/2016.**
- 9/04 - Orléans (45) • Appel suite au fauchage du 24/07/2010 et à la 1<sup>ère</sup> instance du 26/11/2012. Rendu (24/06/2014) : 3 mois avec sursis + 1500€ et 250€ de D/1<sup>er</sup> + 2 1500€ de remboursement de frais de justice. Cassation. Le 25/05/2015.
- Courant mai - Charente (16) - Dordogne (24) • 68 Ha de maïs-semences détruits par les services de l'Etat car contaminé par 7 OGM différents (TC1507, MIR604, DAS-5912, MON810, MON863, NK603, MON88017). Ce maïs provient du premier semencier espagnol «Semillas Fitó».
- 10/05 - Paris (75) • Fauchage symbolique partiel d'une culture de MON810\* semée le 10/03/2014 sous constat d'huissier avant l'arrêt d'interdiction du 14/03/2014. Remplacement par des semences de maïs bio en collaboration avec Greenpeace. Dépôt du maïs fauché à la DRAAF\*. **Suite Le 6/06/2014.**

- 19/05 - Chambon (17) • Fauchage d'un essai de Colza muté VRTH\* du CETIOM\*.
- 2/06 - Paris (75) • Loi 2014-567 interdisant la mise en culture toutes variétés de maïs OGM.
- 6/06 - Saubens (31) • Suite au fauchage partiel du 2/05/2014 et sur injonction de l'Etat, destruction complète par son propriétaire d'une parcelle de 11ha de MON810. Semis de maïs conventionnel à la place.
- 16/06 - Avuller (82) • Destruction par les services de l'Etat d'une parcelle de culture de MON810\* semé avant l'arrêt du 14/03/2014. Heurts avec FNSEA/FDSEA.
- 7/06 - Orléans (45) • Tentative de fauchage empêchée par les gendarmes de 9 parcelles de Colza muté VRTH\* du CETIOM\*. **Suite Le 15/06/2014.**
- 15/06 - Orléans (45) • Suite à la tentative du 7/06/2014, fauchage de 9 parcelles de Colza muté VRTH\* du CETIOM\*.
- 25-26/10/08 (69) • Occupation des locaux de l'INRA en opposition au projet GENIUS\*.
- 9/07 - Paris (75) • Rencontre des FV\* avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour contester l'appui politique envers le projet GENIUS\*.
- 12-13/07 - Livinhac-le-Haut (12) • 11<sup>ème</sup> Assemblée générale des FV\*.
- 14/07 - Duellie (12) • Inspection citoyenne de dix parcelles de tournesol de la RAGT\* par les FV pour dénoncer la culture des tournecols VRTH\*.
- 17/07 - Thouarcé (49) • Manifestation devant la CAPL\* pour dénoncer la présence d'une variété de colza Clearfield dans le catalogue 2013-2014 par 4 organisations (FV, GABB Anjou, Civam 49, CP 49\*).
- 25/07 - Longvic (21) • Inspection citoyenne des FV\* dans les locaux de «Dijon Générales» à la recherche de semences de colza mutées VRTH\*.
- 28/07 - Loriens (65) • Neutralisation dans le p<sup>re</sup> de Loriens de 100 tonnes de soja OGM importé et perturbation simultanée à Rennes de IAG de «Nutriéco», utilisateur de ce soja OGM.
- 2/10 - Avignon (84) • Inspection citoyenne à l'INRA\* pour protester contre un projet de recherche GENIUS\* sur des tomates transgéniques.
- 28/10 - Dendermonde (Belgique) • Appel suite au fauchage du 29/05/2011 et aux premières instances des 15/01/2013 et 28/05/2013. Rendu (23/12/2014) : 11 prévenus acquittés de «Association de malfaiteurs». 1 mois de prison avec sursis, 100 à 500€ d'amende + 18 000€ de D/1<sup>er</sup> pour «destruction de plantes, destruction de grilles, rébellion et coups et blessures à un policier».
- 6/11 - Chappes (63) • Occupation de Limagrain pour dénoncer la collusion public-privé dans la recherche sur les biotech végétales notamment dans le projet Génus. Présence d'agriculteurs pro-OGM et sortie des FV\* sous protection des gendarmes.
- 12/12 - Paris (75) • 9 structures signataires de l'Appel de Poitiers (23-24/06/2012) font une demande préalable écrite au 1<sup>er</sup> Ministre M. VALLS pour un moratoire sur les VRTH\* et labrogation du décret excluant la mutagenèse de la réglementation sur les OGM. **Suite Le 16/03/2015.**

## 2015

- 11/03 - Directive 2015/412 du Parlement Européen et du Conseil modifiant la directive 2001/18. Les Etats membres peuvent maintenant restreindre ou interdire un OGM sur des fondements autres que scientifiques comme des éléments sociétaux, économiques, la protection de la santé ou de l'environnement.
- 16/03 - Paris (75) • Suite à la demande du 12/12/2014 restée sans réponse, recours auprès du Conseil d'Etat pour «Evénement» **Suite Le 15/04/2016.**
- 5/04 - La Poizée (49) • Fauchage de 1ha-25 de Colza sur une station expérimentale du GEVES\* pour dénoncer l'opacité concernant les cultures et essais de plantes VRTH\*. Auditions en cours.
- 5/05 • Cassation suite au fauchage du 15/08/2010 : Annulation des relaxes rendues en Appel. Renvoi devant la cour d'Appel de Nancy à une date inconnue à ce jour A suivre...
- 15/05 - Beaucauzé (49) • 12<sup>ème</sup> Assemblée générale des FV. Inspection citoyenne de l'INRA de Colmar.
- 19/11 - USA • Autorisation de mise sur le marché par la FDA\* du premier animal OGM, le saumon «AquaAdvantage» de la société AquaBounty Technologies. Il possède un transgène promoteur d'une protéine antifébrile et un supplémentaire d'homme de croissance. La firme détentrice du brevet annonce qu'une meilleure résistance au froid et une croissance accélérée, ce poisson OGM grossit trois fois plus vite et non seulement au printemps. Il atteint sa taille commerciale en 18 mois au lieu de 36 pour un saumon délévage et 48 pour un sauvage. Avec une tendance supérieure au diabète et certaines difformités, cet OGM devra probablement être vendu sous forme de filets ou dans des plats cuisinés. **Suite Le 29/01/2016.**
- 14/12 - La CE\* retire les autorisations du MON863\* sur demande de Monsanto «pour raisons commerciales». F.V.\*\*\* ?

## 2016

- 9/01 - Vienne (38) • Suite au fauchage du 1/04/2014, dépose officielle auprès des autorités d'une liste de 52 personnes ayant participé à l'action. A suivre...
- 21/01 - Colmar (68) • Suite à la plainte contre l'INRA du 8/06/2012, au recours du 30/05/2013 et à l'enquête d'un juge d'instruction, rendu : déclaration de «Non lieu» Appel de la décision. A suivre...
- 29/01 - USA • Suspension par la FDA\* de l'autorisation de commercialisation du saumon OGM «AquaAdvantage» du 19/11/2015 «jusqu'à ce que la FDA\* publie des lignes directrices en matière d'étiquetage pour informer les consommateurs finaux». A suivre...
- 29/01 - Suisse • Vote à l'unanimité du Grand Conseil du canton de Genève pour l'interdiction des cultures OGM et la détention d'animaux de rente génétiquement modifiés.
- 13/04 - Paris (75) • Suite au recours du 16/03/2015, le Conseil d'Etat ordonne une enquête complémentaire et la tenue d'une audition le 06/06/2016. A suivre...
- 15/04 - Paris (75) • Le Conseil d'Etat annule l'arrêt du 14/03/2014 interdisant le MON810\* mais le loi du 2/06/2014 interdisant tous les maïs OGM en France, le MON810\* reste interdit.
- 25/05 • Rejet du pourvoi en cassation suite au fauchage du 24/07/2010.
- 3/07 - Saint-Nazaire (44) • Neutralisation par aspersion d'eau sur environ 3 000 tonnes de farine de soja OGM stockées dans un hangar de la société IDEA. Liste des 34 FV\* participants donnée aux gendarmes. A suivre...
- 15-16-17/07 - La Bastide-de-Sérou (99) • 13<sup>ème</sup> Assemblée générale des FV\*.



- AESA • Autorité Européenne de Sécurité des Aliments (EFSA en Anglais)
- AFSSA • Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments
- ATTAC • Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne
- AGPM • Association Générale des Producteurs de Maïs (syndicat spécialisé adhérent de la FNSEA\*)
- CADA • Commission d'Accès aux Documents Administratifs
- CAPL • Coopérative Agricole de Pays de Loire. Commerce de gros céréales, semences, aliments bétail
- CEB • Commission du Génie Biomoléculaire
- CE Comités de Coopération Européenne
- CEDH • Cour Européenne des Droits de l'Homme
- CETIOM • Centre Technique Interprofessionnel des Oléagineux Métropolitains (Termes Inovia depuis 2015)
- CJUE • Cour de Justice de l'Union Européenne
- CIRAD • Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
- CNRS • Centre National de Recherche Scientifique
- CP • Confédération Paysanne
- CRIGEN • Comité de Recherche et d'Information Indépendantes sur le génie Génétique
- DGCCRF • Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes
- DDAF • Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
- D/1 • Dommages et intérêts
- DRAAF • Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt DDTM • Direction départementale des Territoires et de la Mer
- FDA • Food and Drug Administration (Equivalent de notre AFSSA)
- FV • Faucheurs Volontaires
- FNAB • Fédération Nationale d'Agriculture Biologique
- FNSEA/FDSEA • Fédération Nationale/Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
- FNE • France Nature Environnement
- GENIUS • Genome Engineering Improvement for Useful plants of a Sustainable agriculture (Ingénierie cellulaire : amélioration et innovation technologiques pour les plantes d'une agriculture durable). Partenaire public/privé de développement de brevets sur des plantes OGM cultivables
- GEVES • Groupe d'Etude et de contrôle des Variétés Et des Semences
- HCB • Haut Comité sur les Biotechnologies
- INRA • Institut National de Recherche Agronomique
- JO • Journal Officiel
- MON810 • Maïs OGM insecticide (toxine BT) d'origine américaine MONSANTO
- OPECS • Office Parlementaire d'Évaluation des Choix Scientifiques et Technologiques
- RAGT • Rouergue Auvergne Gévaudan Tarnais. Semencier associé à Bayer, Biogenant, etc.
- SRPV • Service Régional de Protection des Végétaux
- VRTH • Végétal rendu Tolérant aux Herbicides



# À vous de jouer



## Charte des Faucheurs Volontaires

« Ni dans les champs, ni dans les assiettes, les OGM, on n'en veut pas ! »

La « dissémination volontaire en milieu ouvert » des OGM est inacceptable. Leurs effets restent incontrôlés tant pour l'environnement que pour la santé publique. Ils sont le plus souvent soit directement insecticides, soit tolérants à un herbicide. Ils restent les outils d'une agriculture intensive.

Par l'intermédiaire des brevets et des certificats d'obtention végétale, la main mise des sociétés semencières biotechnologiques porte gravement atteinte aux droits des paysans du Nord comme du Sud de pouvoir multiplier leurs propres semences et de les protéger.

Jusqu'à présent nous ne connaissons que les OGM obtenus par transgénèse aux dangers scientifiquement dénoncés. S'ajoutent à ceux-ci les OGM obtenus par mutagenèse ou fusion cellulaire et autres techniques de manipulation du vivant et qui ne sont l'objet d'aucune réglementation spécifique.

Quand le gouvernement et la loi permettent ou organisent le profit de quelques uns contre tous et contre le bien commun, faut-il se taire et laisser faire ?

Quand les citoyens ont essayé tous les moyens démocratiques à leur disposition pour alerter leurs concitoyens et le gouvernement de ce danger, que reste-t-il à leur disposition pour assumer leur responsabilité selon le principe de précaution inscrit dans la Constitution ?

Dans cette situation, pour que la démocratie reste une réalité, ils n'ont à leur disposition que l'état de nécessité inscrit dans le code pénal. Il permet de désobéir à la loi au nom des valeurs supérieures ordonnées au bien commun qui légitiment leurs actions.

Les Faucheurs Volontaires s'engagent à neutraliser ces plantes pesticides. Ils agissent à visage découvert dans les formes de la désobéissance civique non-violente qui respecte les personnes. Les biens qui ne sont pas concernés par la protection du bien commun ne sont pas en cause.

Les Faucheurs s'auto-organisent dans les actions qu'ils revendiquent. Ils assurent personnellement les conséquences civiles et pénales de leurs actes dans le cadre d'actions collectives. Une solidarité active est mise en oeuvre afin que quelques uns ne payent pas pour tous par leur personne ou par leurs biens.

## Engagement des Faucheurs Volontaires

**POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT VÉGÉTAL  
POUR LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS  
AINSI QUE DES PAYSANS DU NORD COMME DU SUD**

Ayant pris conscience des dangers d'atteinte incontrôlée à l'environnement par la culture des plantes transgénétiques,

Trouvant inacceptable que les entreprises biotechnologiques accaparent le vivant en le brevetant à leur profit et mettent la main sur le marché des semences au détriment des paysans du Nord comme du Sud,

Trouvant inacceptable que le gouvernement ne suive pas le principe de précaution dans la distribution d'aliments issus de cultures génétiquement modifiées,

En l'absence de tout recours démocratique, je me porte volontaire pour neutraliser les cultures de plantes génétiquement modifiées en plein champ.

Je m'engage à respecter les consignes de l'action non-violente.

J'ai été informé(e) des risques que j'encours en participant à de telles actions\*.

Je m'engage également à participer aux diverses formes d'actions de communication et de solidarité autour des procès consécutifs à ces actions.

\* Voir sur : [www.faucheurs-volontaires.fr/savoir/19408007\\_1455873222.pdf](http://www.faucheurs-volontaires.fr/savoir/19408007_1455873222.pdf)

**Engagement des Faucheurs Volontaires**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

CP • Ville : \_\_\_\_\_

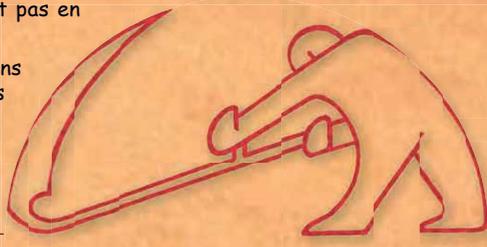
Courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Fait le \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

À RENVoyer :  
CSFV • Eyssal 24520 AMONZIE-MONTASTRUC



### FAUCHEUR VOLONTAIRE D'OGM

## Sans Gène

Les procédures judiciaires engagées contre les faucheurs se poursuivent. Ainsi, ce sont plusieurs centaines de milliers d'euros dont le mouvement des Faucheurs Volontaires d'OGM a dû s'acquitter en dix années de défense du Bien Commun. De plus, la répression envers les militants prend aussi la forme de procès pour refus de prélèvement ADN.

L'association Sans Gène récolte des fonds pour organiser la solidarité financière autour des militants anti-OGM condamnés. Elle existe afin de faire face aux cas les plus urgents grâce à la générosité. Vos dons sont indispensables à cette lutte.

Envoyez votre participation à « Sans Gène » et faites connaître son action en diffusant cet appel le plus largement possible. Mercisssssss...



**Renvoyez votre participation et ce coupon détachable (ou une copie) à :**

« Sans Gène » • 30 rue des Meuniers 59000 LILLE

**Je soutiens les faucheuses et les faucheurs volontaires condamnés et je donne à l'association Sans Gène la somme de \_\_\_\_\_ €.**

Nom Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Mode de versement:  Chèque  Espèce  Virement

RIB: 42559 00021 41020002203 80 • IBAN: FR76 4255 9000 2141 0200 0220 380 • BIC: CCOPFRPPXXX

Je souhaite recevoir un reçu fiscal. Les dons réalisés au profit de Sans Gène sont déductibles à 66% de votre revenu imposable (dans la mesure où ils en représentent moins de 20 %)



Prix Libre  
(Prix de revient : 1€80)